

COUPE MAGIQUE

DÉDIÉE À ŞALĀḤ AD-DĪN (SALADIN).

TITRES ROYAUX, TOLÉRANCE ET PORTRAIT

DE ŞALĀḤ AD-DĪN

PAR AHMED ZĒKI PACHA

MEMBRE DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN,
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SULTANIEH DE GÉOGRAPHIE.

AVANT-PROPOS.

« *Salāḥ, le conquérant de l'Égypte, le vainqueur des Croisés, le réformateur religieux, politique et militaire, Salāḥ n'a laissé que peu d'inscriptions. La plupart des édifices bâtis par lui ont disparu; d'ailleurs, les époques héroïques sont souvent sobres de documents épigraphiques, parce qu'on n'y songe guère au jugement de la postérité. Les textes du grand sultan n'en sont que plus précieux à recueillir.* »

Ainsi s'exprime M. Max van Berchem dans un mémoire présenté à l'Institut égyptien⁽¹⁾. Le savant arabisant suisse fait suivre ces réflexions judicieuses de la liste chronologique des textes qu'il connaît, à savoir :

Année 574 H. Décret; Damas. (Disparu.)

— 575 H. Grande Mosquée; Damas. (Disparu.)

⁽¹⁾ *Inscriptions arabes de Syrie*, p. 456 des *Mémoires de l'Institut égyptien*, t. III, fasc. v (tirage à part, Le Caire, 1897, p. 40).

- Année 579 H. Citadelle du Caire.
 — 583 H. Mosquée Al-Aqṣā; Jérusalem.
 — 585 H. Qubbat Aṣ-Ṣakhra; Jérusalem. (Disparu.)
 — 587 H. Qubbat Yūsif; Jérusalem.
 — 588 H. Église Sainte-Anne; Jérusalem.
 — 589 H. Tombeau du Sultan; Damas. (Disparu.)

*
* *

Le hasard, qui est la providence des archéologues, a mis à ma disposition une coupe magique de l'époque de Ṣalāḥ ad-Dīn à qui elle fut dédiée. Sans être un monument direct de ce monarque, la relique qui fait l'objet de la présente étude n'en sera pas moins intéressante pour les archéologues et les arabisants; ils y trouveront, avec moi, le neuvième document épigraphique de cette époque, qui marque la grande épopée de l'Égypte musulmane. Ce serait en réalité le cinquième, puisque sur les huit documents signalés par M. Max van Berchem, quatre ont été déjà perdus.

*
* *

La coupe dont j'ai l'honneur de vous entretenir fait partie de la collection du révérend père Youḥanna Chenouda, prêtre de l'église Al-Mu'allaqa. Cette coupe a été soumise à mon examen par mon ami 'Abd al-'Azīz Bey Meleika, l'avocat copte bien connu au Caire.

Dans les lignes suivantes, je profiterai de l'occasion qui m'est offerte pour étudier les coupes magiques chez les Arabes, la coupe Ṣalāḥ ad-Dīn, la titulature chez les Arabes au moyen âge et plus spécialement les titres honorifiques et royaux du fondateur de la dynastie Ayyoubide.

Je ferai connaître ensuite le grand souverain musulman sous le rapport de la tolérance dont il usait à l'égard des chrétiens et des juifs, qu'ils fussent soumis à ses lois ou simplement réfugiés à l'ombre de son drapeau.

Je terminerai mon travail par une notice sur le portrait et l'effigie de Ṣalāḥ ad-Dīn en m'appuyant sur des documents poétiques et numismatiques de l'époque.

PREMIÈRE PARTIE.

SUR LES COUPES MAGIQUES EN GÉNÉRAL.

Les coupes miraculeuses, d'après les assurances formelles des initiés, posséderaient des vertus efficaces consacrées par l'usage, et des propriétés infaillibles éprouvées par l'expérience. Toutefois, il y a une condition essentielle pour que les miracles puissent s'accomplir : il faut y croire, car «c'est la foi qui sauve». Si à notre époque de positivisme et de sciences expérimentales les anciennes croyances sont tombées en désuétude ou rentrées dans l'oubli pour les classes éclairées, nous constatons que les masses, même dans les pays les plus civilisés d'Europe, continuent à réserver le plus grand crédit au surnaturel d'antan. Dans l'intérêt du folklore, et sous un point de vue purement archéologique et historique, il est intéressant d'étudier les documents ayant trait à des préjugés populaires jusque dans leurs moindres vestiges.

Dans ces conditions, je me trouve amené à diviser les coupes magiques en deux catégories principales : 1° les coupes dont le rôle est de guérir les souffrances provoquées par des émotions violentes et subites, coupes que les Arabes de nos jours appellent *طاس الخضة*, *coupe de la frayeur*; 2° les coupes miraculeuses destinées à servir de panacée pour toutes les langueurs, tous les maux physiques ou moraux et même les accidents malheureux de la vie domestique; le nom qui leur est appliqué n'est pas parvenu à ma connaissance, et, faute de mieux, je les appellerai *طاس الشفاء*, *coupes-panacée*.

I. — COUPE DE LA FRAYEUR.

Ces coupes se trouvent pieusement conservées parmi les plus chères reliques des vieilles familles. Je présente à l'Institut trois échantillons de ces vases de modeste portée curative. A cette catégorie appartient aussi la coupe du Musée arabe du Caire, immatriculée sous le n° 3213, et qui est la plus intéressante, parce qu'elle porte sur la cavité extérieure la date de sa confection et le nom de l'artisan. Voici, en effet, ce qu'on y lit : ٤٤

١١٩ سنة النقاش إبراهيم, fait par Ibrāhīm le ciseleur, 989 H. Cette date correspond à l'année 1581 J.-C. C'est une coupe de fabrication relativement récente, et en tout cas très postérieure à celles dont nous parlerons dans la suite. Les registres du Musée ne nous fournissent aucun renseignement, ni sur sa provenance, ni sur le prix d'acquisition.

Je constate, en passant, que la fabrication de ces vases est et reste une spécialité des Persans, qui les confectionnent à l'ombre du temple sacré de la Mecque. Il les vendent encore de nos jours aux pèlerins accourus de tous les points du monde musulman.

Les possesseurs de ces coupes se font un devoir de les mettre charitablement à la disposition du premier requérant, afin d'apporter ainsi leur contribution au soulagement des angoisses et misères de l'humanité. Mais il y a une condition essentielle, à défaut de quoi le vase ne produirait plus ses merveilleux effets : il faut déposer un gage.

Pour se servir de ces coupes miraculeuses, on remplit le récipient d'eau, juste au moment où les fidèles se rendent à la mosquée pour la prière de l'aurore. On trempe un trousseau de vieilles clefs et autres breloques métalliques, toutes rouillées, dans le liquide qu'on laisse exposé à la fraîcheur de la nuit et qu'on fait boire au malade le lendemain matin. Cette opération, répétée pendant trois, sept ou quarante nuits consécutives, a la vertu de guérir toute personne malade des suites d'une forte émotion. Il n'est pas impossible, dit Ali bey Bahgat, que la présence de l'oxyde de fer des clefs ne soit salutaire au malade en certains cas⁽¹⁾.

En général, ces vases sont, au point de vue archéologique, des coupes vulgaires et, partant, ne sauraient intéresser les érudits, si nous en jugeons par les échantillons qu'il nous a été donné d'examiner.

II. — COUPE-PANACÉE.

Les coupes magiques de cette catégorie ont autant de mérite pour les initiés que d'importance pour les archéologues.

Je les divise en deux classes : les vases anonymes ou sans date, et les vases historiques.

⁽¹⁾ D'après une note insérée au *Catalogue du Musée arabe*, 2^e édition, 1906, p. 191.

Dans la première classe je range les spécimens suivants :

a) La coupe du Musée arabe, immatriculée sous le n° 2567. Elle a des aspirations restreintes, puisqu'elle prétend guérir fort peu de maladies. Les inscriptions y sont en partie effacées par l'usage. Elle provient de la ville d'Akhmīm (Haute-Égypte), et les registres du Musée ne nous fournissent à son égard aucun autre renseignement complémentaire.

b) La coupe du même Musée, sous le n° 3897. On y trouve des dessins naïfs et sans aucune valeur artistique, représentant un lion, un scorpion, un serpent et une double figure humaine que l'on peut prendre pour une Chimère. Valeur d'acquisition : 60 P. T.; provenance inconnue.

c) La coupe du cabinet du Duc de Blacas, étudiée et reproduite par Reinaud⁽¹⁾, l'illustre orientaliste français. Elle est en parfait état de conservation et elle se distingue de toutes celles que nous avons vues ou dont les détails nous sont parvenus par cette mention : *من ذخائر الملوك*, *objet précieux faisant partie des trésors des rois*.

d) Une coupe qui appartenait au Duc de Sully et qui avait passé ensuite dans la collection de l'Abbé de Tersan.

e) Une coupe de l'ancienne collection de l'Abbaye de Sainte-Geneviève. Ces deux coupes ont été également décrites par Reinaud⁽²⁾.

f) Une coupe conservée au Musée du Vatican.

g) Enfin les deux coupes du Musée Borgia.

Les trois dernières, d'après Reinaud, contiennent une reproduction du temple sacré de la Mecque. Celle du Vatican nous dit formellement qu'elle a été fabriquée à la Mecque⁽³⁾.

La deuxième classe des coupes-panacées comprend les coupes historiques qui peuvent, à juste titre, solliciter notre attention. Elles contiennent, soit le nom d'un grand personnage, généralement un souverain illustre, soit l'indication d'une date déterminée. Dans cette classe nous rangeons

⁽¹⁾ Voir *Monuments arabes, persans et turcs*, t. II, p. 337 et seq.

⁽²⁾ *Op. cit.*, p. 353-359.

⁽³⁾ *Op. cit.*, p. 341, note 2.

d'abord les quatre spécimens suivants, qui tous appartiennent aux collections de notre Musée arabe :

a) La coupe immatriculée sous le n° 3981. Elle nous apprend qu'elle a été confectionnée à la suite des observations astrologiques faites au nom d'Al-Ĥākīm bi-amr Allāh. Je m'empresse de dire qu'il ne s'agit nullement du fameux calife fatimide, ce qui aurait donné à la coupe une haute valeur et lui aurait assuré la première place parmi les objets similaires, dont elle aurait été la doyenne. Le calife fatimide qui porte ce titre était un fervent astrologue en même temps qu'un protecteur de l'astronomie. Mais nous pouvons aisément lire à la suite de l'inscription le mot 'Abbāsi et le nom d'Ahmad. Il n'y a donc pas de doute qu'il s'agit bien d'un calife abbasside de la branche du Caire.

Sous le gouvernement des Mamlouks, l'Égypte eut, en effet, deux califes abbassides portant le titre d'Al-Ĥākīm bi-amr Allāh. Le premier a exercé le califat pendant 40 années consécutives et mourut en 701 H. (1301 J.-C.). Presque un demi-siècle plus tard, un autre calife homonyme avait été investi durant 13 ans du pouvoir spirituel suprême de l'Islam et mourut en 753 H. (1352 J.-C.). Le nom d'Ahmad indique que la coupe est faite au nom du premier de ces deux califes.

La lecture du reste de l'inscription est subordonnée à l'enlèvement des couches d'oxyde superposées sur la coupe, qui a été acquise par le Musée pour la somme de P. T. 160.

b) La coupe n° 3862. Elle porte le nom d'un personnage appelé قطب الدين, Quṭb ad-Dīn, et la date 738 H. (1337 J.-C.), laquelle se trouve répétée deux fois.

On y rencontre la reproduction de quelques animaux féroces et nuisibles, gravés d'une façon rudimentaire, ne concordant point avec l'admirable floraison artistique qui marque le règne de l'illustre sultan An-Nāṣir Muḥammad, fils de Qalāwun. Nous y lisons : *نقشت هذه الطاسة المباركة باجتماع النيرين بالعترب*, cette coupe bénie a été gravée au moment de la conjonction des deux Astres radieux dans le signe du Scorpion.

Acquise par le Musée pour la somme de P. T. 500.

c) Une coupe non immatriculée, où l'on peut lire les mots suivants : *عز مولانا السلطان الملك المعز عز الدنيا والدين أيبك الصالحى النجمى*, honneur à

notre seigneur, le sultan-roi, *Al-Mu'izz 'Izz ad-dunyā wad-dīn, Aibak, le salihide, le nedjmite.*

Il s'agit ici du premier souverain Mamlouk, qui monta sur le trône après la chute des Ayyoubides et qui régna de 648 à 656 H. (1250-1258 J.-C.). Le nom de ce souverain a été glorieusement transmis à la postérité, parce que c'est lui qui a réussi à sauver l'Égypte et l'Europe de l'invasion tatare et qui a fait subir à ces terribles hordes asiatiques une défaite sanglante dans les plaines de la Syrie. Il est, d'autre part, le fondateur de la double dynastie des Mamlouks.

d) La coupe immatriculée sous le n° 3906. Fabriquée sous *Ṣalāḥ ad-Dīn*, elle ne porte toutefois ni son nom ni celui d'aucun autre personnage.

Au point de vue de la fabrication, de l'ornementation et des inscriptions, elle ressemble à la coupe Blacas. On y voit aussi des fils d'argent et des traces de damasquinage. Mais elle se distingue de la coupe Blacas par ce fait qu'elle porte en plus le millésime et le nom du lieu où elle a été fabriquée. Nous y lisons en effet :

رصدت ونقلت ونقشت في شرف الكوكب وطالع الاوقات وهو ما انفعت عليه ائمة
الدين من الخلفاء الراشدين لمنافع المسلمين كان ذلك بارض مكة سنة ثمانين وخمس
ماية لجميع العلل والآفات

Fabriquée à la suite d'observations astrologiques, reproduites et gravées durant l'apogée de l'Astre et suivant les horoscopes tirés des tables cabalistiques astrales (awfāq), et cela d'après les règles adoptées par les principaux chefs de la religion parmi les califes Rachidites dans l'intérêt de la communauté des musulmans. Exécutée sur le territoire de la Mecque en l'an 580 H. (1184 J.-C.), pour toutes les maladies et infirmités.

e) A cette liste, nous devons ajouter une cinquième coupe qui présente un intérêt historique de tout premier ordre. Je fais allusion à la coupe qui faisait partie de la collection de notre regretté confrère, le D^r Fouquet. Grâce à cette pièce, mon savant ami, M. Paul Casanova, a pu éclaircir un point historique sur lequel les auteurs nous fournissent des renseignements plutôt vagues. Le savant arabisant français a été amené à nous faire une véritable révélation sur les complots ourdis au Caire dans le double

but de renverser Ṣalāḥ ad-Dīn et de rétablir les califes fatimides⁽¹⁾. Si la coupe nous fournit le nom du prétendant dont les conjurés soutenaient la candidature au trône d'Égypte, le savant français, grâce à une érudition de bon aloi, a pu nous fixer d'une manière claire et positive sur une page obscure de l'histoire de Ṣalāḥ ad-Dīn. La fabrication de cette coupe date de l'an 571 H. (1175 J.-C.).

f) Ouvrons une parenthèse pour dire, par voie de digression, que dans la polyclinique fondée par Qalāwun au Caire se trouvait une coupe magique qui, paraît-il, rendait jusqu'à ces derniers temps les plus grands services aux malades. Mon savant ami, Hefni Nāṣif Bey, ancien Inspecteur principal de la langue arabe au Ministère de l'Instruction publique, et qui est ici présent à cette réunion, m'affirme avoir vu cette coupe, il y a une quarantaine d'années. Elle était confiée, me dit-il, à un vieux gardien du nom de Hādjdj Sayyid. On ne la trouve plus, et il est à souhaiter que, par un heureux hasard, notre Musée national de l'Art arabe puisse la reconquérir pour l'ajouter à ses belles collections. Qalāwun occupe, en effet, dans l'histoire et dans les annales philanthropiques, une place d'honneur, d'autant plus que ses exploits le rendent à peu près l'égal de Ṣalāḥ ad-Dīn.

*
* * *

Les éléments que nous venons de passer en revue nous permettent de constater que les adeptes des sciences occultes attachent une valeur spéciale aux coupes magiques lorsqu'elles portent les noms des souverains qui se sont distingués par leurs exploits en même temps que par les services signalés qu'ils ont rendus à l'Islam.

Rien de plus naturel. Les monarches populaires, dont les hauts faits de guerre ont produit une vive impression, non seulement dans leurs propres États, mais aussi à l'étranger, étaient l'objet d'une vénération spéciale qui passait de génération en génération. Leur nom seul était un fétiche, un porte-bonheur. D'ailleurs, l'emploi des objets portant de pareils noms remonte à une date très reculée, qui se perd dans la nuit des temps. L'homme

⁽¹⁾ Voir *Notice sur une coupe arabe* (*Journal Asiatique*, 8^e série, année 1891, t. XVII, p. 323), et *Les derniers Fatimites*, dans les *Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, t. VI, 1893.

a toujours été ébloui par la grandeur et la force. Cette admiration, assez modérée chez les peuples occidentaux, froids par tempérament, s'est élevée au rang d'un culte national ardent chez les Orientaux, plus enclins à l'exaltation en même temps qu'aux rêveries. Sous ce rapport, les anciens Égyptiens tenaient la tête et venaient en toute première ligne. Serions-nous donc en présence d'une superstition bizarre que l'Égypte des Pharaons aurait léguée à l'Égypte musulmane?

Peut-être!

Toujours est-il que les Égyptiens du moyen âge ne différaient pas beaucoup à ce point de vue de leurs ancêtres des temps les plus éloignés. S'ils avaient délaissé le culte des Amon-Râ, des Osiris et des Ptah, ils gardaient toujours intact le culte des héros, tels que Qalāwun, Aibak et Ṣalāḥ ad-Dīn. Quel prince musulman pouvait prétendre à la place acquise par ce dernier souverain à la suite de ses victoires sur les champs de bataille, de ses succès non moins éclatants dans le domaine de l'administration, de la justice, et surtout de sa tolérance?

DEUXIÈME PARTIE.

LA COUPE ṢALĀḤ AD-DĪN.

La coupe magique que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à l'Institut doit avoir eu une valeur toute particulière aux yeux de la foule et des docteurs ès sciences occultes. Pour nous, elle a surtout une autre vertu bien plus précieuse, car elle nous intéresse au double point de vue historique et archéologique.

Je vais essayer maintenant de décrire cette coupe, que j'appellerai désormais « Coupe Ṣalāḥ ad-Dīn », du nom du grand prince auquel elle a été dédiée.

Elle est faite d'un alliage de cuivre, d'étain, de plomb et de zinc. L'intérieur est couvert d'une légère couche d'étain⁽¹⁾, et nous y remarquons sur

⁽¹⁾ D'après l'avis de mon savant confrère, M. Lucas, Directeur du *Government Analytical Laboratory*, au Caire.

le bord supérieur une inscription circulaire, formée de caractères mystérieux et cabalistiques. Nous pourrions y reconnaître quelques lettres et chiffres arabes, jetés çà et là, pêle-mêle, ne formant aucun vocable et n'exprimant aucun nombre qui puisse nous permettre de faire une sup-

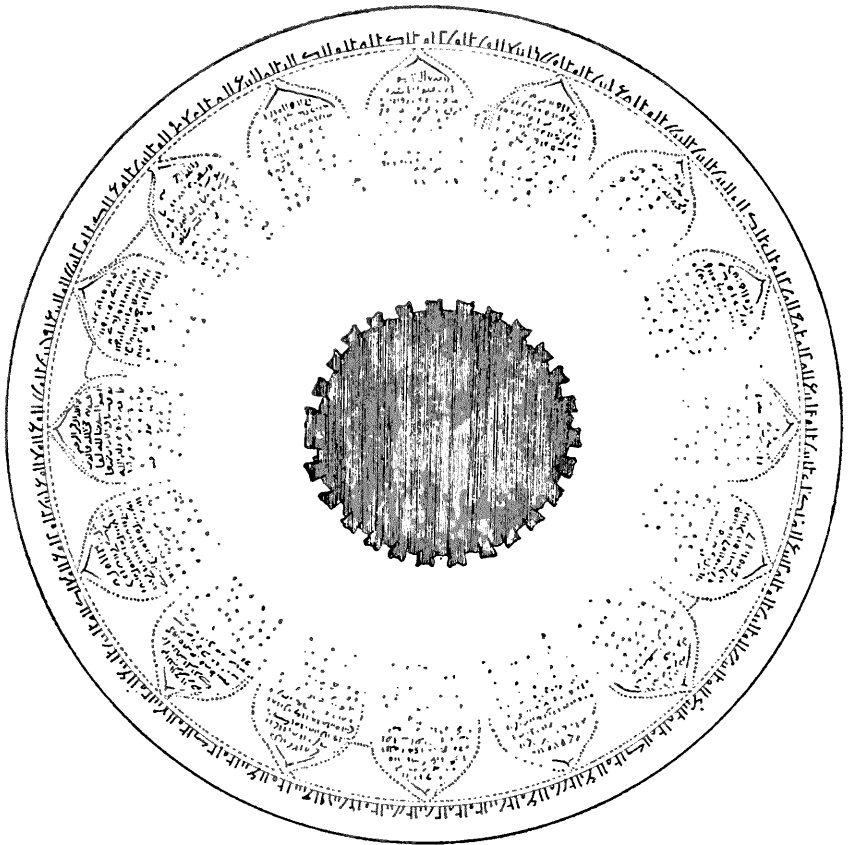


Fig. 1.

position ou même d'en tirer une déduction hypothétique. Au-dessous, nous voyons 16 médaillons, de forme identique, mais dont les inscriptions changent alternativement : tandis qu'un de ces médaillons contient des citations coraniques, le suivant est rempli de caractères mystérieux, et ainsi de suite (fig. 1).

On peut apercevoir, avec quelque difficulté, la formule *بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ*, au nom d'Allāh clément et miséricordieux, qui se répète cinq fois

sur huit en tête des médaillons coraniques; dans les trois autres, elle se trouve parfaitement claire et lisible.

Le fond primitif de la coupe a disparu, et l'on y a substitué un morceau de cuivre ne contenant aucune inscription ni reproduction.

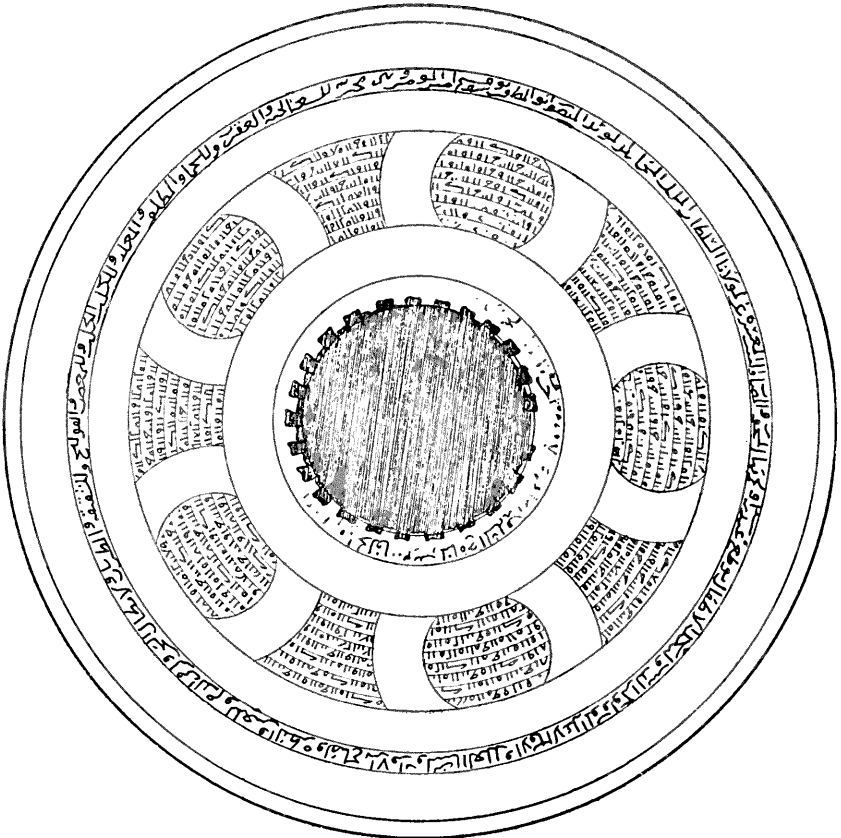


Fig. 2.

probabilité, le fond primitif devait contenir la reproduction de la Ka'bah.

Passons maintenant à l'examen de la partie extérieure (fig. 2).

Dans la ligne circulaire supérieure nous lisons la formule dédicatoire, suivie de l'indication des maladies et souffrances physiques et morales :

عز مولانا السلطان الملك المجاهد المؤيد المصور ابو المطهر يوسف فسيم امير
المومنين وهي كحربة لسعة الحمة والعقرن والحما والمطبعة والمعلة والكلب الكلب

وللمعص والعولج والشققة والطراب ولادطال السكر ولرمي الدم وللعين والنظرة ولصالح
 دين الادراان ولسادر العلل والامات الا اعله الموت ولو كمر الدس.....ولنكد
 الاطفال دوطع (sic) عمد راسة وحكم بها المسكور والمصاب والمبت المعسرة

Honneur à notre seigneur, le Sultan-Roi, le combattant pour la cause de Dieu, l'assisté d'Allah, le victorieux, Abu l-muzaffar Yûsuf, l'associé du commandeur des croyants! Cette coupe est éprouvée par l'expérience pour guérir les piqûres de la vipère et du scorpion, la fièvre, pour rendre le mari à la femme divorcée, pour corriger le mauvais lait des nourrices, pour guérir les morsures du chien enragé, les douleurs d'entrailles, les coliques, la migraine, les blessures, pour détruire les effets du sortilège, arrêter le flux du sang, conjurer le mauvais œil et la jettatura, pour réconcilier les camarades et guérir toutes les maladies, toutes les infirmités, sauf la mort,, pour prévenir les ennuis occasionnés par les enfants terribles. Elle doit être placée auprès de la tête du patient, et servir à faire le bain de la victime d'un sortilège, du patient ainsi que de la vieille fille⁽¹⁾.

Au-dessous de cette inscription se trouvent dix médaillons ayant deux formes différentes alternant ensemble : un groupe de cinq médaillons arrondis et un autre groupe de cinq ayant presque la forme d'un trapèze. Tous ces médaillons sont remplis de caractères mystérieux, de signes ca-

⁽¹⁾ A cette série déjà longue de maladies, terminée par une formule générale, nous croyons intéressant d'ajouter ici, à titre documentaire, d'autres maux qui sont signalés dans les coupes que nous avons déjà passées en revue, savoir :

Épistaxis (الرعان).....	Coupe 3897, Musée arabe.
Paralysie faciale (اللقوة).....	} Coupe Aibak, — Coupe 3906, —
Fièvre paludéenne ou intermittente (حمى الكبد والطحال).	
Rétablissement de la conscience des épileptiques. Rémission de la crise épileptique (sic اخافة المسروع).....	} Coupe 3906, —
Dysurie (عسر البول).....	
Aliénation mentale (الجبال).....	
Dystosie (تسهيل الولادة والقاء الجنين).....	} Coupe de l'Abbé de Tersan. Coupe 3897, Musée arabe.
Contre tous les poisons et venins (مقاومة السموم كلها)..	
Contre tous les reptiles malfaisants (هوام الارض كلها)..	} Coupe 3862, —
Guérit de tout et contre tout (تنفع كل شيء من كل شيء).	
	Coupe 2567. —

balistiques, parfaitement visibles et distincts, mais complètement incompréhensibles et inexplicables, du moins pour de pauvres profanes comme nous.

Au-dessous de ces médaillons on peut apercevoir une inscription circulaire en caractères arabes, dont la plupart des mots sont effacés ou mutilés. Il en reste cependant qui sont parfaitement visibles et qu'on peut lire aisément.

Nous en reconstituons le texte, en mettant à contribution la coupe ayyoubide contemporaine (n° 3906) du Musée arabe :

رصدت ونقلت ونقشت في شرف الكوكب وطوالع الاوقات وهو ما اتفقت عليه ائمة
الدين من [الخلفاء الراشدين لمنافع المسلمين] وكان ذلك بارض مكة سنة ...

Fabriquée⁽¹⁾ à la suite d'observations astrologiques, reproduites et gravées durant l'apogée de l'Astre et suivant les horoscopes tirés des tables astrales (awfāq), et cela d'après les règles adoptées par les principaux chefs de la religion parmi les califes Rachidites dans l'intérêt de la communauté musulmane]. Exécutée sur le territoire de la Mecque en l'an⁽²⁾.

Le fond de la cavité, ainsi que nous l'avons déjà dit, a été détruit par l'usure et remplacé par un morceau de cuivre demi-rouge brasé. C'est vraiment dommage, car nous sommes ainsi privés des indications relatives à son mode d'emploi. Mais nous pouvons y suppléer, grâce à d'autres coupes du Musée arabe (coupe Aibak, coupes n^{os} 3862 et 3897, et coupes décrites par Reinaud). C'est l'huile, ou le lait, ou simplement l'eau que

⁽¹⁾ Il faut remarquer que les quatre mots lisibles se trouvent exactement dans la formule générale ordinairement inscrite sur de pareilles pièces et notamment sur la coupe ayyoubide n° 3906; que, d'autre part, cette dernière coupe contient vingt-six autres mots. Or, si l'on admet par hypothèse que la suite de la formule de notre coupe est identique, on constatera aisément que l'espace vide de la circonférence de notre coupe est juste ce qu'il faut géométriquement pour contenir les vingt-six mots manquants.

C'est là, je dois le dire, une simple conjecture, mais qui a toutes les chances d'être exacte.

⁽²⁾ Les mots entre crochets sont ceux qu'on peut lire. Le reste forme le contexte usuel. Nous avons laissé en blanc l'endroit où devait se trouver la date, qui doit être comprise entre les années 567 et 589 H.

l'on doit mettre dans la coupe et absorber ensuite en trois fois, même indirectement par l'intermédiaire d'une personne déléguée à cet effet par ou pour le malade.

La perte de ce fond peut s'expliquer aisément. Cette coupe a dû être utilisée fréquemment, trop fréquemment même. Outre les vertus miraculeuses qui lui sont particulières, ne possédait-elle pas aussi le nom de *Şalāḥ ad-Dīn* qui, à lui seul, constituait un baume efficace, une panacée suprême? On comprend aisément l'empressement de la foule à vouloir se servir de la coupe qui portait le nom vénéré du grand champion de l'Islam. Et c'est ainsi qu'elle se trouvait souvent secouée et jetée sur le marbre des bains⁽¹⁾, à tel point qu'à la longue le fond en a été sensiblement détérioré et complètement usé, que, malgré tous les soins, il a fini par s'ébrécher et disparaître, comme toutes les choses de ce monde.

Les détenteurs de la précieuse relique n'ont pas voulu s'accommoder d'un sacrifice aussi pénible. A la place du fond qui a disparu, ils ont mis un autre fond, beaucoup moins intéressant naturellement quant à la valeur artistique et au point de vue épigraphique, mais permettant toutefois à la coupe miraculeuse de conserver ses vertus. D'ailleurs, les signes magiques et cabalistiques, qui donnent à la coupe sa valeur sacrée et curative, ne restaient-ils pas presque intacts? Et c'était l'essentiel!

C'est ainsi que la coupe *Şalāḥ ad-Dīn*, d'une part, et tous les autres vases similaires, d'autre part, consacrés à un but identique et commun, ont eu, de par la destinée, deux sorts différents. Toutes ces coupes sont intactes ou à peu près, sauf celle de *Şalāḥ ad-Dīn*, qui est à demi usée. Mais c'est cette dernière qui a droit à tous les honneurs, tel un soldat qui porte sur son corps mutilé les traces d'une noble lutte!

*
* *

L'usage de pareilles coupes et les pratiques magiques similaires existaient-ils du temps de *Şalāḥ ad-Dīn*?

Nous répondons, sans hésiter, par l'affirmative. Nous avons déjà passé en

⁽¹⁾ Entre autres usages qu'on lui assignait, il ne faut pas oublier qu'on s'en servait pour le bain de la personne victime de sortilège (voir plus haut, p. 252).

revue la coupe Fouquet fabriquée en l'an 571 H., la coupe n° 3906 du Musée arabe (datée de 580 H.), et nous ferons bientôt allusion à une seconde coupe de Ṣalāḥ ad-Dīn lui-même (datée aussi de la même année 580 H.).

Nous devons ajouter un renseignement inédit que nous puisons dans la vie du célèbre Al-Qāḍī al-Fāḍil. Il nous prouvera qu'à cette époque on avait recours aux pratiques magiques, aux invocations et incantations destinées à produire des guérisons miraculeuses, grâce aux charmes y attachés. Voici, en effet, ce que dit le célèbre Secrétaire d'État de Ṣalāḥ ad-Dīn⁽¹⁾ :

والمشكوفى هذا الوقت وجع المفاصل والآمها وأورامها . فيدى منها فى جامعة ،
ورجلى منها فى واقعة . واعصابى كلها قد راينى بعد صحة⁽²⁾ ، وصارت لما تمّ عليها من
أيدي الراقين والذاكرين كأنها خرزات سبحة

En ce moment, je me plains du rhumatisme, de ses douleurs et de ses fluxions. Mes mains [sont condamnées à l'inertie comme si elles étaient] liées par des menottes; mes pieds endurent de terribles souffrances; tous mes muscles me font douter de ma sauté⁽²⁾, puisqu'ils ressemblent plutôt à des grains de chapelet, et cela par suite du massage exercé par ceux qui récitent des incantations et chantent des invocations destinées à obtenir, par l'effet de la magie, une guérison miraculeuse.

*
* *

Pourquoi la coupe doit-elle être attribuée à Ṣalāḥ ad-Dīn?

La formule dédicatoire se chargera de nous l'apprendre de la façon la plus catégorique.

I

Tout d'abord, au point de vue épigraphique, nous constatons que

⁽¹⁾ Voir IBN FADL ALLĀH, *Encyclopédie* (texte photographié de la Bibliothèque Sul-taniéh), t. VII, p. 308.

⁽²⁾ Allusion à une poésie contemporaine du Prophète et qui a passé en proverbe. Le poète Homaïd ibn Thawr dit :

ارى بصرى قد راينى بعد صحة ى وحسبك داء ان تمع وتسلم

Je constate que mes yeux me font douter de leur puissance visuelle, alors qu'autrefois ils étaient sains et saufs, etc.

Voir Kāmil, éd. W. Wright, p. 125.

l'inscription de cette formule ressemble d'une façon parfaite aux autres documents qui nous sont parvenus, savoir :

1° La coupe du sultan Aibak, premier souverain Mamlouk (648-655 H.), conservée au Musée arabe;

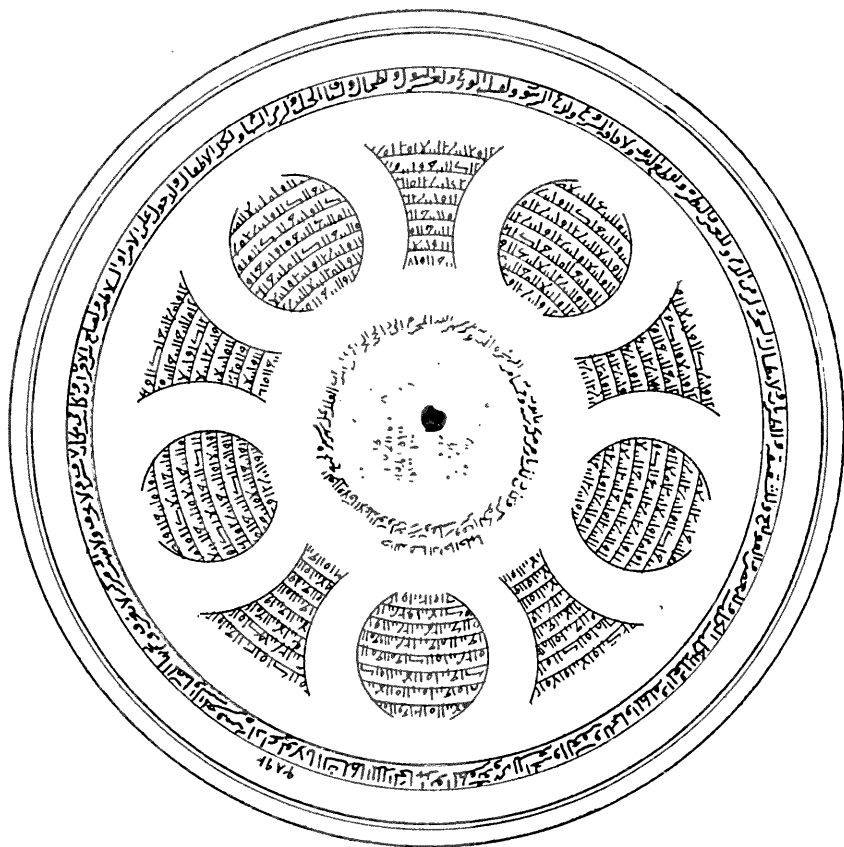


Fig. 3.

2° La coupe qui faisait partie de la collection du D^r Fouquet, coupe contemporaine de Şalāh ad-Dīn, puisqu'elle porte en toutes lettres la date de l'année 571 H. (1175 J.-C.);

3° La coupe du Musée arabe, immatriculée sous le n^o 3906, qui est un document également contemporain de Şalāh ad-Dīn, puisqu'il porte en toutes lettres la date de l'année 580 H. (1184 J.-C.);

4° Une seconde coupe dédiée à Ṣalah ad-Dīn, avec ses titres royaux, son nom et celui de son père; elle porte aussi en toutes lettres le même millésime de 580 H.⁽¹⁾ (voir fig. 3 et 4).

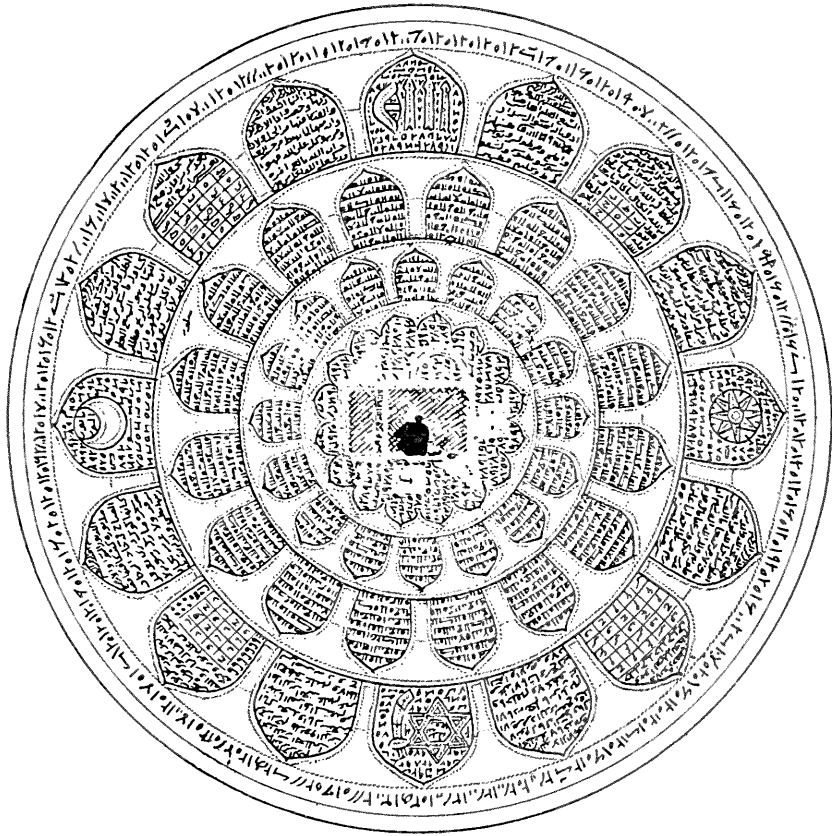


Fig. 4.

Je dois ajouter qu'il est illogique d'établir une comparaison au point de vue épigraphique entre les textes fournis par des objets métalliques d'une

⁽¹⁾ Ce document épigraphique m'a été fourni postérieurement à ma causerie du 3 avril. Il appartient à une vieille et riche famille du Caire, dont le chef, Muḥammad Chāfi Bey, ancien fonctionnaire au Ministère des Finances, a bien voulu me le remettre le 4 mai 1916.

Un mot sur cette coupe sera ajouté, en forme de note additionnelle, au présent mémoire.

portée modeste et dus à l'initiative privée, et ceux que l'on peut voir sur le marbre ou les pierres de la même époque et dont les inscriptions sont exécutées par les soins de l'État même, tels que la Citadelle du Caire (construite par Ṣalāḥ ad-Dīn) ou l'église Sainte-Anne de Jérusalem (convertie par ce même monarque en un collège de Droit musulman).

II

Procédons maintenant à l'analyse de l'inscription dédicatoire, au double point de vue historique et archéologique.

Cette inscription contient cinq éléments d'appréciation, savoir : 1° la formule *عز مولانا*, *honneur à notre seigneur*; 2° le double titre de *السلطان الملك*, *sultan-roi*; 3° les qualificatifs honorifiques de *المجاهد المؤيد المنصور*, *combattant pour la foi, assisté d'Allah et victorieux*; 4° le surnom (*الكنية*) et le nom du souverain; 5° enfin le titre de *قسيم امير المؤمنين*, *associé du commandeur des croyants*.

a) De la formule : *عز مولانا*, *honneur à notre seigneur*.

Cette formule n'est pas, comme on le pense généralement, une expression typique exclusivement spéciale aux sultans Mamlouks.

Il est vrai que ces derniers en ont fait un usage fréquent, à tel point qu'il a pu faire oublier ses origines et son emploi antérieur.

Cette formule *عز مولانا*, *honneur à notre seigneur*, se trouve sur la coupe du sultan Aibak, conservée au Musée arabe et dont nous avons déjà parlé. Or, nous savons par Maqrīzi que les Mamlouks, arrivés au pouvoir immédiatement après les Ayyoubides, *ont maintenu la devise de ces derniers, leurs couleurs, leurs monnaies, leurs traditions; en un mot ils laissèrent subsister tous les usages de la famille des Ayyoubides et les imitèrent dans toute leur conduite*⁽¹⁾. Voici, d'ailleurs, en quels termes il s'exprime :

أبقوا سائر شعارهم واقتدوا بهم في جميع احوالهم واقروا نقدهم على حاله من أجل
انهم كانوا يفتخرون بالانتماء اليهم

⁽¹⁾ Voir le *Traité des Monnaies* de Maqrīzi, p. 15 du texte arabe (édition de Constantinople, en 1298) et p. 44 et 45 de la traduction française de Silvestre de Sacy.

Or, nous pourrions affirmer que la formule *عز مولانا*, *honneur à notre seigneur*, qui se trouve sur la coupe Aibak, est une des traditions ayyoubides auxquelles fait allusion Maqrīzi⁽¹⁾.

Cette assertion est d'ailleurs pleinement confirmée par un fait matériel, par une preuve concrète. Le savant orientaliste anglais M. Stanley Lane-Poole a consacré une remarquable étude à notre grand héros de l'islam. Cette étude, publiée à Londres en 1898, sous le titre *Saladin and the fall of the Kingdom of Jerusalem*, contient de nombreuses illustrations originales ou reproduites d'après des œuvres antérieures. Or, entre les pages 338 et 339, nous trouvons la reproduction d'un coffret à bijoux portant le nom du sultan Al-ʿĀdil II, sixième souverain de la dynastie ayyoubide. Ce coffret, qui est reproduit sur la planche II, fig. 1, est conservé au South Kensington Museum de Londres. Il est recouvert de scènes de chasse, mais la partie la plus intéressante pour nous est son couvercle (pl. II, fig. 2), où l'on peut lire en caractères naskhi ayyoubide le texte suivant :

عز مولانا السلطان الملك ... المجاهد المويّد المظفر ... المنصور سيف الدنيا

والدين ابو بكر ابن محمد ابن ابى بكر ابن ايوب

Honneur à notre seigneur, le Sultan-Roi... le combattant pour la foi,

⁽¹⁾ Il est curieux de rappeler, par voie d'analogie et à l'appui du renseignement fourni par Maqrīzi, que la formule *عز نصره*, *que sa victoire soit exaltée!* que l'on considère généralement comme essentiellement mamlouke et qui a été adoptée ensuite par les Turcs ottomans, était connue et employée longtemps avant, sous les Ayyoubides, puisque nous la trouvons dans une épître du «Qāḍī al-Fāḍil» (voir IBN FARḤ ALLĀH, *Encyclopédie*, manuscrit photographique conservé à la Bibliothèque Sultaniéh, t. VII, p. 300). De même la formule suivante, que l'on croit généralement spéciale aux Mamlouks, puise son origine dans les institutions de la chancellerie ayyoubide :

مولانا السلطان الاعظم ، مالك رقاب الأمم ، حامي حوزة الحرمين الشريفين ، ملك البحرين
والبحرين ، سيد ملوك الدنيا ، سلطان سلاطين الشرق والغرب

Nous la trouvons dans la préface de l'*Histoire du Fayoum* par Fakhr ad-Dīn Nābulsi, qui écrit son œuvre sous les auspices et sur l'ordre du dernier sultan ayyoubide d'Égypte. Cette formule se trouve, du reste, traduite en latin et en italien dans les traités de commerce de l'époque; voir AMARI, *I diplomi arabi*, passim.

l'assisté d'Allāh, le triomphant. . . le victorieux, Saif ad-Dunyā wad-Dīn, Abū Bakr ibn Muḥammad, ibn Abī Bakr, ibn Ayyūb.

Nous pouvons donc conclure d'une façon catégorique et péremptoire que la formule عز وجلنا, *honneur à notre seigneur*, a été créée et employée par les Ayyoubides: par conséquent, la coupe Ṣalāḥ ad-Dīn que nous étudions constituera le premier document qui nous soit parvenu avec cette formule.

b) Du double titre de *sultan-roi*, السلطان الملك.

En premier lieu, nous savons que ce titre de sultan a été donné pour la première fois par le calife abbasside Hārūn à son ministre Dja'far, le Barnakide, *pour indiquer qu'il avait la direction générale du Gouvernement et l'entière administration de l'empire*⁽¹⁾. Mais ce titre n'a été porté depuis par aucun autre ministre et resta inusité jusqu'à l'arrivée du Gaznévide Maḥmūd, fils de Soubouktoukine, qui en fut investi officiellement par le calife abbasside Al-Qadir. Depuis lors, il fut d'un usage commun et fréquent, mais en Asie seulement, et ce jusqu'aux dernières années du vi^e siècle de l'Hégire.

En effet, ce titre, désignant la puissance souveraine, fait sa première apparition en Égypte avec Ṣalāḥ ad-Dīn, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Tout me porte à croire que ce noble champion de l'Islam s'est donné lui-même le titre de sultan. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu trouver aucune charte ou diplôme d'investiture quelconque lui conférant ce titre de la part du calife abbasside. Tout ce que j'ai pu relever à ce sujet se réduit au texte rapporté intégralement par Suyūṭī⁽²⁾ et par

(1) Voir les *Prolégomènes* d'Ibn Khaldūn, p. 199 de l'édition de Boulaq, 1284. Voir *Grande Encyclopédie*, *sub voc.* Sultan. Voir aussi Qalqachandi, t. IX, p. 405. Qalqachandi dit, il est vrai, dans un autre endroit (t. V, p. 447), que le premier personnage qui reçut ce titre est *Khālid*, le Barnakide; mais il s'agit là évidemment d'une erreur de plume qu'il faut rectifier sur l'autorité de l'auteur lui-même et sur celle d'Ibn Khaldūn (d'après l'exemplaire corrigé par l'auteur et dont la copie photographique se trouve dans ma bibliothèque, p. 236, correspondant au folio 118, V, de l'original conservé à la Bibliothèque 'Atif Effendi à Constantinople), d'autant plus que c'est Dja'far et non Khālid qui était investi de la dignité de ministre de Rachīd.

(2) Voir *Ḥusn al-muḥāḍarāt*, édition lithographique du Caire, t. II, p. 20.

Qalqachandī⁽¹⁾, où le calife Al-Mustaḍīr de Bagdad qualifie Ṣalāḥ ad-Dīn des titres suivants, où le mot *sultan* est jalousement éliminé :

الملك الناصر السيد الأجل الكبير الصالح العادل المجاهد المرابط صالح الدين ابو

المظفر يوسف بن ايوب

Le roi Au-Nāṣir, le seigneur, l'illustre, le Grand, l'Intègre, le Juste, le combattant pour la foi, le Défenseur zélé des frontières, Ṣalāḥ ad-Dīn, Abu l-muẓaffar, Yūsuf, fils d'Ayyūb.

Cette formule se trouvait déjà dans le diplôme d'investiture décerné par le dernier calife fatimide à Ṣalāḥ ad-Dīn, diplôme dont le texte, rédigé par Al-Qāḍī al-Fāḍil, nous a été transmis par Qalqachandī⁽²⁾.

En second lieu, nous savons aussi qu'à l'exclusion de tous les autres chefs d'État musulmans, seuls les souverains égyptiens depuis Ṣalāḥ ad-Dīn jusqu'à Qānṣūḥ al-Ghūrī ont porté ce double titre de sultan-roi.

Nous devons rappeler que les califes fatimides donnaient à leur premier ministre le titre de *Viṣīr*. Plus tard, au moment de la décadence, ils leur conférèrent le titre d'allure plus pompeuse de *Malik* « roi ». Le premier vizir qui porta ce titre de *Malik* est Riḍwān, surnommé Al-Malik al-Afḍal, ministre du calife fatimide Ḥāfiẓ. Qalqachandī s'empresse de nous apprendre que, par le titre de « roi », on désignait le ministre et non le souverain couronné⁽³⁾.

Tous les ministres qui lui succédèrent jusqu'à Ṣalāḥ ad-Dīn portèrent officiellement le titre de « roi ». Cependant, par courtoisie, la foule et les auteurs contemporains leur donnaient encore le titre de *Sultan*⁽⁴⁾. Al-Āḍil, fils d'As-Salār, mort en 548 H. (1188 J.-C.), portait le titre de sultan d'Égypte.

⁽¹⁾ Tome X, p. 145.

⁽²⁾ *Op. cit.*, t. IX, p. 406; t. X, p. 91.

⁽³⁾ Voir Ibn al-Athīr, *sub anno* 531; Abu l-fida', édition de Constantinople, t. III, p. 12; Qalqachandī, t. V, p. 487, et aussi t. IX, p. 404. Voir aussi Maqrizi, t. I, p. 440; t. II, p. 16 et seq. et p. 233.

⁽⁴⁾ Voir *Oumara du Yémen, Sa Vie et ses Œuvres*, édité par H. Derenbourg, p. 44, 76, 120, 122, 141 et 147. Voir Ibn al-Qalanessi, p. 360, Paris 1897, et Buri-dāri, p. 244.

Maqrīzi nous apprend même que le frère du vizir portait le titre de «sultan des rois»; il n'était que simple *wālī* de la ville d'Alexandrie⁽¹⁾.

C'est ainsi qu'à son arrivée au pouvoir, Ṣalāḥ ad-Dīn reçut du dernier calife fatimide le titre officiel d'Al-Malik an-Nāṣir⁽²⁾. Cependant, quand il eut détruit la dynastie fatimide, Ṣalāḥ ad-Dīn s'était emparé effectivement de tous les pouvoirs, et il porta solennellement alors le titre de sultan⁽³⁾, titre déjà consacré par l'usage en Égypte pour les simples premiers ministres. Faut-il ajouter que ce titre de sultan était consacré du temps de Ṣalāḥ ad-Dīn, et antérieurement à Ṣalāḥ ad-Dīn, à d'autres souverains musulmans d'Asie?

c) La formule dédicatoire qui nous occupe mentionne ensuite les qualificatifs suivants : *المجاهد المويّد المنصور*, le combattant (pour la foi), l'assisté d'Allah, le victorieux. Il est vrai que l'on pourrait y voir de simples qualificatifs de protocole banal. Mais dans le contexte qui nous occupe ils peuvent revêtir un caractère plus sérieux et constituer l'expression de la réalité reconnue et incontestée. Nous y reviendrons donc dans le paragraphe suivant.

d) Nous voyons ensuite le surnom, c'est-à-dire la *kunya* (الكنية) et le petit nom du sultan-roi auquel la coupe est dédiée. Il est appelé *Abu l-muẓaffar Yūsuf*, أبو المظفر يوسف.

Nous venons de constater que le titre de sultan-roi était uniquement porté par les souverains d'Égypte, à l'exclusion de tous les autres princes de l'Islam. Or, en cherchant dans la liste des souverains ayyoubides et des sultans Mamlouks bahrites ou bourdjites, nous ne rencontrons que deux princes portant le petit nom de Yūsuf. L'un est un Mamlouk bourdjite qui monta sur le trône à l'âge de 14 ans, et régna en 842 H. (1438 J.-C.) pendant trois mois et cinq jours seulement. Il doit être écarté : d'abord

⁽¹⁾ Voir t. I, p. 411 et 486.

⁽²⁾ Voir entre autres Bar-Hebraeus, édition de Beyrouth, p. 370, et Mudjir ad-Dīn, p. 237.

⁽³⁾ Mudjir ad-Dīn, l'historien de Jérusalem et d'Hébron (p. 348), nous l'apprend sur l'autorité du grand historien égyptien Badr ad-Dīn al-Aīni.

parce que son règne éphémère fut sans éclat, ensuite et surtout parce qu'il portait le titre et le surnom d'Al-Malik al-'Azīz Abu l-maḥāsīn Djamāl ad-Dīn, الملك العزيز ابو المحاسن جمال الدين, ce qui est bien loin de concorder avec les renseignements fournis par notre coupe.

Reste le second Yūsuf qui, lui, porte effectivement la *kunya* (surnom) d'Abu l-muzaffar⁽¹⁾ et qui n'est autre que l'illustre fondateur de la dynastie des Ayyoubides, et qui est, en fait, le premier sultan-roi d'Égypte.

Ainsi, nous pouvons affirmer et conclure que la coupe est dédiée à Ṣalāḥ ad-Dīn, d'autant plus que les qualificatifs énumérés dans le paragraphe précédent désignent bel et bien le grand champion de l'Islam au moyen âge. Il est, par excellence, *le combattant pour la foi et pour la gloire de Dieu* ; il est *l'assisté d'Allāh* ; il est, enfin, *le victorieux*. Les princes musulmans de la Syrie et de l'Asie Mineure, et surtout les Croisés, l'ont bien éprouvé dans les démêlés sanglants mais loyaux et chevaleresques, où il apparaît sous la figure du plus noble soldat, de l'adversaire le plus loyal.

e) La coupe qualifie enfin le personnage auquel elle est dédiée de l'épithète *قسيم امير المؤمنين*, *associé du commandeur des croyants*.

Or, nous sommes ici en présence de la particularité la plus curieuse, la plus intéressante de la coupe Ṣalāḥ ad-Dīn. Cela seul doit nous amener à entrer dans des détails sur la *titulature* de la chancellerie égyptienne au moyen âge.

Les documents épigraphiques et numismatiques de Ṣalāḥ ad-Dīn qui nous sont parvenus lui donnent le qualificatif, je dis à dessein *qualificatif*,

⁽¹⁾ En effet, Ṣalāḥ ad-Dīn avait un fils qui s'appelait Al-Muzaffar, comme l'atteste une lettre du grand Souverain reproduite par Qalqachandi, t. VII, p. 25, de la copie photographique de ma bibliothèque, où il dit :

وتحس في هذه السنة ان شاء الله فنزل على انطاكية وينزل ولدنا الملك المظفر الظفره الله على طرابلس

D'ailleurs, le titre d'Abu l-muzaffar existe dans toutes les inscriptions connues de Ṣalāḥ ad-Dīn, et chez tous les historiens, poètes ou écrivains qui ont parlé de lui (voir entre autres Mudjir ad-Dīn, p. 300, 301 et 349; Ibn Khallikān, Ibn Abī Uṣai-bī'ah, et Maqrīzī, t. II, p. 233, etc.).

de دولة امير المؤمنين, *régénérateur de l'empire du commandeur des croyants*⁽¹⁾.

Avant tout, je dois faire ressortir que ce n'est pas là un véritable titre royal, comme on serait induit à le croire.

D'abord, Qalqachandi ne le fait pas figurer dans le lexique très complet inséré dans les tomes V et VI de son ouvrage⁽²⁾. En effet, sous le mot بحى, *régénérateur*, il ne rappelle que بحى السنّة, *régénérateur de la tradition prophétique*, et بحى العدل في العالمين, *régénérateur de la justice dans les mondes*.

Nous trouvons, d'autre part, sur les monnaies d'Al-Achraf Khalil, fils de Qalāwun, le qualificatif بحى الدولة العباسية, *régénérateur de l'empire abbasside*⁽³⁾, expression qui ne figure pas non plus dans le lexique auquel nous faisons allusion.

Je dois faire remarquer en outre que les diplômes d'investiture conférés à Ṣalāḥ ad-Dīn, et dont les textes nous sont parvenus, ne font pas la moindre allusion à ce qualificatif : بحى دولة امير المؤمنين, *régénérateur de l'empire du commandeur des croyants*⁽⁴⁾. Nous savons pourtant que ce qualificatif, qui figure sur les monnaies⁽⁵⁾ et sur les inscriptions épigraphiques⁽⁶⁾, était aussi récité dans les prières solennelles du vendredi⁽⁷⁾.

(1) Voir les inscriptions épigraphiques de la Citadelle du Caire et de l'église Sainte-Anne de Jérusalem, publiées par Fraehn; par Casanova, dans sa *Description de la Citadelle*; par Vogüé, dans ses *Églises de Terre sainte*; par Stanley Lane-Poole, dans son *Saladin and the fall of the Kingdom of Jerusalem*, et surtout par Van Berchem, dans son *Corpus* et dans ses *Inscriptions arabes de Syrie*. Voir aussi les *Catalogues* de monnaies de Stanley Lane-Poole, Lavoix, Codera, Edhem, etc.

(2) Depuis la page 444 du tome V jusqu'à la page 188 du tome VI, édition de Boulaq.

(3) Voir le n° 495 du quatrième volume du *Catalogue des monnaies orientales du British Museum*.

(4) Voir le diplôme cité plus haut, adressé par le calife Al-Mustadi'.

(5) Voir les *Catalogues* de Stanley Lane-Poole, de Lavoix, etc.

(6) Voir les références citées plus haut.

(7) Voir dans Mudjir ad-Dīn (*Histoire de Jérusalem et d'Hébron*, p. 300 de l'édition arabe du Caire) le texte entier du prône prononcé le 1^{er} vendredi qui suivit la chute de Jérusalem entre les mains de Ṣalāḥ ad-Dīn; voir aussi *Ibn Khallikan's Biographical Dictionary*, traduit par De Slane, t. II, p. 634-641. Il faut corriger comme suit le

Mais je m'empresse de dire qu'on n'a fait que reproduire un qualificatif, employé pour la première fois par le célèbre styliste Al-Qāḍī al-Fāḍil, dans une de ses plus belles épîtres. Voici dans quelles circonstances :

Au mois de chawwāl de l'année 572 H. (1177 J.-C.), Ṣalāḥ ad-Dīn quitte le Caire pour se rendre, avec ses deux fils, à Alexandrie, dans le but d'entendre réciter, par l'illustre traditionniste Ṣalāfi, le fameux livre de Mouatta', composé par l'imām Mālik. Une fois le cours terminé et le diplôme délivré au souverain, Al-Qāḍī al-Fāḍil s'empresse d'envoyer du Caire à Ṣalāḥ ad-Dīn une lettre de félicitations qu'il commence ainsi :

ادام الله دولة المولى الملك الناصر صلاح الدنيا والدين سلطان الاسام والمسلمين
 محيي دولة امير المؤمنين واسعده برحلته للعلم واثابه عليها الخ

Puisse Allāh perpétuer l'empire du seigneur, le roi An-Nāṣir, Ṣalāḥ ad-Dunyā wad-Dīn, sultan de l'Islam et des musulmans, régénérateur de l'empire du commandeur des croyants! Puisse Allāh lui accorder le bonheur pour le voyage qu'il vient d'accomplir dans le but de s'instruire, et lui réserver pour cela les meilleures gratifications!

C'est là le document le plus ancien qui nous donne le qualificatif de محيي دولة امير المؤمنين, régénérateur de l'empire du commandeur des croyants, qualificatif si cher depuis à Ṣalāḥ ad-Dīn et à ses hommes d'État. Nous savons avec quel engouement, avec quel respect presque religieux toutes les paroles du célèbre Al-Qāḍī al-Fāḍil et toutes les productions de sa plume incomparable étaient recueillies, copiées et imitées par les contemporains et même par les générations suivantes. Cette espèce de snobisme littéraire s'est même perpétuée jusqu'à nos jours. Le texte de cette épître a été découvert et reproduit par Abū Chāma dans son كتاب الروضتين, *histoire des deux Jardins*⁽¹⁾.

Je le répète, jamais le calife abbasside n'a donné à Ṣalāḥ ad-Dīn ce

texte de l'avant-dernière ligne de la page 641 : *The giver of life to the empire (Mubiy Dawlat) of the commander of the true believers.*

(1) Tome II, p. 24, de l'édition arabe du Caire.

qualificatif de *محيى دولة امير المؤمنين*, *régénérateur de l'empire du commandeur des croyants*. Nous sommes purement et simplement en présence d'une fleur de rhétorique du célèbre secrétaire d'État de l'époque⁽¹⁾.

Cette image a eu le don de plaire à Ṣalāḥ ad-Dīn et à son entourage, d'autant plus qu'au fond, elle ne faisait qu'interpréter réellement une vérité, un fait évident. Tout le monde reconnaît que le fondateur de la dynastie ayyoubide a effectivement restauré, rétabli et fait revivre l'autorité du calife abbasside, non seulement en Égypte, mais aussi dans tous les pays annexés à l'Égypte et qui formaient l'empire de Ṣalāḥ ad-Dīn.

On chercherait vainement un document antérieur, et encore moins un diplôme quelconque d'investiture émanant du calife abbasside, qui contiendrait le qualificatif de *محيى دولة امير المؤمنين*, *régénérateur de l'empire du commandeur des croyants*.

Tout ce que j'ai pu trouver dans cet ordre d'idées se réduit à un fragment d'un diplôme rapporté par Suyūṭī dans *حسن المحاضرة*⁽²⁾, et qui nous apprend que le même calife Al-Mustaḏīf de Bagdad a, en l'an 574 H. (1178 J.-C.), ajouté aux titres de Ṣalāḥ ad-Dīn celui de *معز امير المؤمنين*, *l'appui du commandeur des croyants*. Il faut remarquer que ce titre n'a pas été inséré non plus dans le lexique de Qalqachandi, qui se contente de nous parler (*sub voc.* معز) de *معز الاسلام والمسلمين*, *l'appui de l'Islam et des musulmans*, et de *معز السنة*, *l'appui de la tradition orthodoxe*⁽³⁾.

Ainsi donc nous pouvons dire et affirmer que le qualificatif *محيى دولة امير المؤمنين*, *régénérateur de l'empire du commandeur des croyants*, ne constitue aucunement un titre officiel ou royal, et que dans les inscriptions épigraphiques et numismatiques il ne s'agit de rien moins que d'une glorification épistolaire, d'une apothéose protocolaire dont nous avons pu retrouver la première origine, due uniquement à la plume féconde et riche du célèbre Al-Qāḏī al-Fāḏīl. Nous avons vu, par un document numismatique, que le fils et successeur direct de Qalāwun s'était arrogé, lui aussi,

⁽¹⁾ Il a voulu, croyons-nous, imiter son illustre prédécesseur, Abu Ishāq aṣ-Ṣabi, ainsi que nous le verrons bientôt à la page 276.

⁽²⁾ *Op. cit.*, t. II, p. 27.

⁽³⁾ Voir t. VI, p. 70.

un qualificatif presque identique dans le fond, sinon dans la forme, celui de *الدولة العباسية محبى*, régénérateur de l'empire abbasside.

Pour tout résumer, je puis donc conclure que l'un et l'autre qualificatif *دولة امير المؤمنين محبى*, régénérateur de l'empire du commandeur des croyants, et *الدولة العباسية محبى*, régénérateur de l'empire abbasside, prennent leur source dans le style imagé des secrétaires de la chancellerie, puisqu'on les chercherait en vain, soit dans un diplôme d'investiture, soit dans le lexique de la titulature principale ou *subsidiare*, recueilli par Qalqachandi.

L'histoire moderne de l'Égypte nous fournit, dans ce même ordre d'idées, un fait significatif.

A l'aurore du XIX^e siècle, une médaille a été frappée à Paris en l'honneur de Méhémet-Ali pacha, vice-roi d'Égypte. J'emprunte la description de cette médaille à *L'Égypte moderne*⁽¹⁾, par MM. P. et H. (p. 29), en ajoutant les textes arabes qui y font défaut. Elle « présente la figure parfaitement gravée et assez ressemblante du vice-roi; cette effigie a beaucoup de saillie; derrière la partie postérieure de la tête on lit : « MÉHÉMET-ALI RÉGÉNÉRATEUR DE L'ÉGYPTE; et les mêmes mots tracés en arabe devant la partie antérieure sur le bord opposé du disque « محمد على محبى الدولة المصرية; le revers porte au milieu un simulacre de cimenterre, de chaque côté duquel est placée la légende suivante, ici en français, là en arabe :

حى الله	IL SAIT
	DÉFENDRE
بسيقة	AVEC
	NOBLESSE
فخر الاسلام	L'HONNEUR
	DE
وملكه	SON PAIS

« Sur la lame du cimenterre il y a en français et en arabe :

Nézib 1839 نصيبى 1839

S. E. Artin pacha, qui possède un exemplaire de cette belle médaille, a bien voulu m'autoriser à reproduire ce document jusqu'ici inédit, ce dont je le remercie bien sincèrement (pl. II, fig. 3 et 4).

⁽¹⁾ Voir la collection de *L'Univers : L'Égypte sous la domination de Méhémet-Ali*, Paris, 1848.

La Bibliothèque Sultanich du Caire possède deux médailles en bronze, l'une avec l'effigie du grand Méhémet-Ali et le revers représentant son ami « Louis-Philippe I^{er}, roi des Français » (pl. II, fig. 5), l'autre ornée de l'effigie du grand Vice-Roi égyptien avec un revers couvert simplement d'une inscription turque en l'honneur de son fils le généralissime Ibrahim pacha. Les deux effigies de Méhémet-Ali sont reproduites avec le même modèle qui a servi à la frappe de la médaille commémorative de la bataille de Nézib.

Nous pouvons nous poser cette question : Qui a donné au Vice-Roi le titre (si titre il y a) de *محيى الدولة المصرية*, *régénérateur de l'État égyptien* ?

Ce n'est certainement pas le calife de l'Islam, commandeur des croyants, sultan de l'Empire ottoman. Méhémet-Ali était en guerre avec son suzerain et venait non seulement de détruire son armée devant Nézib mais d'ébranler son trône. Cette médaille est d'ailleurs destinée à consacrer le triomphe éclatant obtenu par le Vice-Roi d'Égypte, précisément contre ce souverain. Il s'est donné lui-même, sans nul doute, ce beau qualificatif, en suivant, sciemment ou non, l'exemple de deux de ses prédécesseurs sur le trône d'Égypte, à savoir : le sultan Al-Achraf Khalil, fils de Qalāwun et le grand Şalah ad-Din, qui s'étaient respectivement donné les épithètes de *محيى الدولة العباسية*, *régénérateur de l'empire abbasside*, et *محيى دولة امير المؤمنين*, *régénérateur de l'empire du commandeur des croyants*.

*
* *

Passons maintenant à l'expression *قسيم امير المؤمنين*, *associé du commandeur des croyants*.

Qalqachandi, dans son lexique, nous apprend formellement⁽¹⁾ que les expressions réunies par lui (et parmi lesquelles figure celle de *قسيم امير المؤمنين*, *associé du commandeur des croyants*) constituent des titres composés (ou titres *subsidiaires*), que les secrétaires de la chancellerie égyptienne ont convenu d'appeler des *épiphètes*, *نعوت*.

Dans les détails qu'il nous fournit⁽²⁾ au sujet de *قسيم امير المؤمنين*,

⁽¹⁾ Voir t. VI, p. 35.

⁽²⁾ Voir t. VI, p. 47, 65, 108 et 113.

associé du commandeur des croyants, nous ne trouvons aucun renseignement historique ni sur ce titre *subsidaire* ni sur les personnages qui l'ont porté, et encore moins sur les califes qui l'ont ou l'auraient décerné. Le premier document historique qui nous soit parvenu au sujet de la collation de ce titre est tiré d'un manuscrit anonyme et sans titre, que l'on a désigné récemment sous le nom de ديوان الانشاء, *Chancellerie d'État*. Cet ouvrage contient un passage qui a été signalé par M. Paul Casanova à M. Max van Berchem⁽¹⁾, passage où il est dit que «le premier souverain égyptien qui ait porté ce titre est Aẓ-Zāhir Baibars al-bunduqdāri, lorsqu'il reçut en Égypte l'imām Al-Mustanşir billāh Ahmad, au mois de radjab de l'an 659 H.» (1260 J.-C.).

L'auteur anonyme⁽²⁾ fait certainement allusion aux princes égyptiens, parce que son ouvrage est composé pour servir de *guide* à la chancellerie du Caire. Comment admettre qu'il en soit autrement, puisque le titre de امير المؤمنين, *associé du commandeur des croyants*, existait en fait et était effectivement porté par des princes antérieurs à Baibars? M. Max van Berchem le sait parfaitement, puisqu'il nous apprend⁽³⁾ que le sultan seldjoukide Abu l-fatḥ Malik-chāh, fils de Muḥammad, fils de Dāwūd, porte dans Mirkhond (trad. allemande de Vullers, p. 91), le titre de *qasim amir al-mu'minin*, alors que dans une inscription épigraphique de Damas il est appelé امير المؤمنين, *le bras droit du prince des croyants*. Le savant orientaliste suisse ajoute : «Peut-être le Sultan portait-il ces deux titres; je crois plutôt qu'il y a erreur dans le texte de Mirkhond».

Ce doute s'explique, puisque l'original du texte persan دروשה الصفا, *Jardin de la pureté*, par Mirkhond (édition de Kachmir Haïdari, 1271 H. = 1854 J.-C.), donne à ce prince le titre de قاسم, *associé*, tout court.

⁽¹⁾ *Corpus inscriptionum arabicarum*, p. 119, note 2.

⁽²⁾ Cet auteur vivait sous Barsbāy, qui régna de 825 à 841 H. (1422-1437 J.-C.). Il est donc postérieur à Qalqachandi, mort en l'an 821 H. (1418 J.-C.). J'ai tout lieu de croire que son ouvrage est un abrégé de Qalqachandi, auquel cet auteur anonyme aurait ajouté cependant des renseignements complémentaires et des documents diplomatiques postérieurs.

⁽³⁾ *Inscriptions arabes de Syrie*, dans les *Mém. Inst. égypt.*, t. III, fasc. v, p. 430; p. 14, note 2, du tirage à part.

Est-ce une mutilation de *قسيم الدولة*, *associé de l'empire*, ou plutôt de *قسيم امير المؤمنين*, *associé du commandeur des croyants*? Je ne saurais le dire, n'ayant pas eu l'occasion de vérifier le texte dans des manuscrits originaux pour être à même d'exprimer une opinion ou de formuler un jugement.

En tout cas, je suis en mesure de constater, sur l'autorité de l'historiographe de *Ṣalāḥ ad-Dīn*, que le titre de *قسيم امير المؤمنين*, *associé du commandeur des croyants*, a été porté par le seldjoukide *Muḥammad*⁽¹⁾, qui monta sur le trône en 492 H. (1099 J.-C.), et ensuite porté par son fils *Mas'ūd*⁽²⁾, qui prit possession du pouvoir en 528 H. (1133 J.-C.).

Ainsi, il est parfaitement établi que ce titre *subsidaire* de *قسيم امير المؤمنين*, *associé du commandeur des croyants*, existait en fait, longtemps avant *Ṣalāḥ ad-Dīn*.

Voyons maintenant s'il a été usité encore postérieurement à ce monarque, mais avant qu'il ne fût conféré à *Baibars*.

Nous pouvons répondre par l'affirmative, en nous appuyant sur les documents numismatiques dont l'autorité est incontestable. En effet, les Cabinets de Médailles de Londres⁽³⁾ et de Constantinople⁽⁴⁾ possèdent des pièces de monnaie frappées par les Seldjoukides et par les Ortokides, sur lesquelles les uns et les autres se donnent le titre *subsidaire* de *قسيم امير المؤمنين*, *associé du commandeur des croyants*. Toutes ces pièces sont frappées entre 634 et 663 H. (1236-1264 J.-C.), c'est-à-dire longtemps avant l'octroi officiel à *Baibars* du titre de *قسيم امير المؤمنين*, *associé du commandeur des croyants*; il est donc évident que ce titre existait en fait, réellement et pratiquement avant ce prince Mamlouk.

Je dois faire ressortir ici que, si les petits princes contemporains ou vassaux de *Ṣalāḥ ad-Dīn* se permettaient, ainsi qu'on vient de le voir, de s'appeler *قسيم امير المؤمنين*, *associé du commandeur des croyants*, ce titre ne pouvait-il pas être, à plus forte raison, sinon porté par l'illustre *Ṣalāḥ ad-*

(1) Voir *Bundāri*, éd. *Houtsma*, p. 88.

(2) *Idem*, p. 172.

(3) Voir le *Catalogue* de *Stanley Lane-Poole*, t. III (n° 231, 245, 246, 247, 472 à 484).

(4) Voir le *Catalogue du Cabinet des Médailles du Musée Impérial de Constantinople*, par *Edhem* (n° 99).

Dîn, tout au moins à lui décerné par les masses dans leur enthousiasme admiratif?

Donc nous pouvons affirmer d'une façon catégorique que le titre de *قسيم امير المؤمنين*, *associé du commandeur des croyants*, était employé et usité :

- 1° Avant l'avènement de Ṣalāh ad-Dîn (trois quarts de siècle environ);
- 2° Du temps de Ṣalāh ad-Dîn, puisque, en dehors des documents numismatiques que nous venons de mentionner, ce titre vient sous la plume de son secrétaire et historiographe ⁽¹⁾;
- 3° Postérieurement à Ṣalāh ad-Dîn (mais toujours antérieurement à Baibars), puisque ce titre était porté, d'une part, par des princes seldjoukides, d'autre part, par des princes ortokides qui se reconnaissaient vassaux des Ayyoubides;

4° Avant l'arrivée au pouvoir de Baibars (un siècle et demi au moins).

N'est-il donc pas naturel, du moins, que la foule admirative et enthousiaste donne au grand champion de l'islam, à celui-là dont les succès et les triomphes ont eu leur répercussion dans le monde entier, un titre qui était porté par des princes n'ayant pas le même éclat, et qui régnaient avant lui et en même temps que lui?

Nous avons assisté, du reste, à deux faits analogues qui se passèrent en Égypte même. Le titre de *chāh*, qui n'a jamais été porté par aucun souverain d'Égypte, a été cependant donné au grand Méhémet-Ali, lors de sa révolte contre la Sublime Porte. Nous en trouvons une seule et unique trace, rapportée par une autorité incontestable. Le Baron d'Armagnac, aide de camp de Soliman Pacha, dans ses souvenirs *Nézib et Beyrouth* ⁽²⁾, reproduit le texte de l'ordre du jour par lequel le généralissime égyptien, Ibrahim Pacha, harangua ses troupes, justement la veille du jour où devait avoir lieu la mémorable bataille de Nézib. La harangue se termine ainsi : « A demain donc, officiers, pour le triomphe des armes de Méhémet-Ali-chāh, notre bienfaiteur et notre père. Que Dieu accorde de longs jours à Méhémet-Ali-chāh ! »

On voit par là que ce titre, resté cependant sans écho, a été donné au

⁽¹⁾ Voir Bundāri, éd. Houtsma, p. 88 et 172. — ⁽²⁾ Paris, Jules Laisné, 1844, p. 194.

grand Vice-Roi, non pas par son souverain, mais simplement par son fils et généralissime. Il n'est point à ma connaissance que le grand Méhémet-Ali se soit servi de ce titre, soit antérieurement soit postérieurement à la bataille de Nézib. Malgré mes recherches, il m'a été impossible, en effet, de corroborer ce témoignage contemporain par un second exemple tiré d'un document quelconque : historique, paléographique ou numismatique. Parce que unique, peut-on sérieusement mettre en doute l'assertion rapportée par le Baron d'Armagnac, qui est non seulement un témoin oculaire et auriculaire, mais aussi un acteur direct dans les événements qu'il raconte?

D'autre part, le grand Méhémet-Ali, ainsi que ses successeurs jusqu'à Isma'îl le Magnifique, n'avaient d'autre titre officiel que celui de Vali « vice-roi ». Cependant les livres imprimés sous leurs auspices et sortis des ateliers de l'Imprimerie nationale de Boulaq portent dans leurs colophons le titre de Khédive⁽¹⁾. Nous savons pertinemment que l'un et l'autre n'avaient aucunement le titre de Khédive, lequel ne fut décerné officiellement qu'en 1867 à Isma'îl le Magnifique. Ce dernier était jusqu'alors simplement Vali d'Égypte et passa en cette qualité presque environ quatre ans de son règne. Tellement il est vrai que *vox populi, vox Dei*.

Ces deux rapprochements nous permettent de supposer qu'un phénomène identique a dû certainement se produire en Égypte quelque six siècles

⁽¹⁾ Il serait trop long et inutile de faire des citations, mais, à titre d'exemple, je me contenterai de rappeler deux ouvrages. L'un a été édité sous Méhémet-Ali, en 1245 H. (1830 J.-C.), c'est-à-dire plusieurs années avant sa mort. Il s'agit d'un *Traité de physique* appelé *الادهار البدیعة فی علم الطبيعة*. Le colophon contient la phrase suivante dans laquelle l'éditeur contemporain donne au Vice-Roi le titre d'*Excellence Khédiviale* :

ولا وافق کمال الطباعة بمطبعة صاحب السعادة الخديوية التي ببولاق مصر الحکمية

On y trouve aussi une poésie où le Vice-Roi est appelé purement et simplement Khédive. Voici du reste le texte de ce vers :

حيث الخديوى زانه بكتابه في صبح الطبيعة روضه المتواهر

Le second ouvrage a été imprimé en 1278 H. (1862 J.-C.). C'est le *سرح العيون شرح* رسالة ابن زيدون, par Ibn Nubālah. Le colophon dit que l'impression a été achevée sous le règne de S. A. Khédiviale Saïdieme, في أيام الحضرة الخديوية السعيدية. D'autre part, le cabinet vice-royal de Méhémet-Ali était désigné, en arabe, sous le nom de *الديوان الخديوى*, *Divan khédivial*.

auparavant, lorsque la foule, ou tout au moins le fabricant de notre coupe magique, a donné à Ṣalāḥ ad-Dīn le titre si en vogue de قسيم امير المؤمنين, *associé du commandeur des croyants*.

On peut objecter que ce titre n'a pas été accordé par le calife à Ṣalāḥ ad-Dīn, et que, par conséquent, il se trouve mal placé à côté du nom de ce dernier, d'autant plus que ce monarque se faisait appeler autrement dans ses inscriptions épigraphiques et sur la monnaie qu'il frappait.

La réponse est facile.

Méhémet-Ali ne s'est jamais donné le titre de Khédive ni celui de chāh. La relique que nous étudions n'émane pas directement du grand Ayyoubide; elle est fabriquée en son honneur, sous ses auspices, sous l'influence de son astre heureux et de son nom aussi populaire que glorieux. L'auteur de la dédicace, ou le fabricant d'un objet possédant des vertus aussi miraculeuses, a voulu rendre ses propriétés plus efficaces encore, en le consacrant par le nom béni de Ṣalāḥ ad-Dīn. On n'avait aucune raison de se plier aux exigences du protocole et de l'étiquette établie par les conventions officielles de la chancellerie. Comme le prince lui-même se qualifiait de محيي دولة امير المؤمنين, *régénérateur de l'empire du commandeur des croyants*, sans qu'il y fût cependant autorisé par un diplôme quelconque du calife, il est fort possible et même probable que ses sujets ou un de ses admirateurs ait pu se permettre de lui donner aussi le titre de قسيم امير المؤمنين, *associé du commandeur des croyants*.

Et à ce propos, la coupe que nous étudions constituerait le premier et peut-être l'unique document épigraphique qui nous fasse cette révélation jusqu'ici inconnue et même insoupçonnée. C'est là que réside le principal intérêt historique de la précieuse relique.

Je suis parfaitement enclin à admettre cette thèse, d'autant plus que les princes égyptiens qui, depuis Baïbars jusqu'à Qānṣūḥ al-Ghūrī, portaient officiellement et ostensiblement le titre de قسيم امير المؤمنين, *associé du commandeur des croyants*, n'y avaient été autorisés par aucun calife. En effet, Suyūṭī nous apprend que ce titre a été donné par le premier calife abbasside du Caire à Baïbars, et reproduit immédiatement après le texte intégral du diplôme d'investiture où se trouvent énumérés tous les titres royaux du sultan, sans faire toutefois la moindre allusion à celui de قسيم

أمير المؤمنين, associé du commandeur des croyants⁽¹⁾. D'ailleurs M. Max van Berchem l'a déjà constaté⁽²⁾.

Je dois signaler que Suyūfi nous parle aussi du diplôme délivré par le calife suivant au même Baibars. Il est à regretter que le polygraphe égyptien se contente de nous donner simplement le commencement de ce diplôme⁽³⁾, dont la suite nous aurait fixé dans un sens ou dans l'autre. Mais il est fort douteux que ce texte contienne une indication utile.

Le premier document paléographique qui nous soit parvenu et où Baibars porte le titre de قسيم أمير المؤمنين, associé du commandeur des croyants, est une charte rédigée par le célèbre Ibn Khallikān, par laquelle le sultan partage en fiefs entre ses émirs tout le territoire de Césarée de Palestine après en avoir fait la conquête, sans en réserver rien pour lui-même⁽⁴⁾. Nous remarquons que cette charte est datée de l'an 663 H. (1265 J.-C.), c'est-à-dire antérieure de quatre ans à la première pièce numismatique de ce prince qui nous soit parvenue avec le titre de قسيم أمير المؤمنين, associé du commandeur des croyants.

D'autre part, nous remarquons le même silence absolu en ce qui regarde tous les autres princes d'Égypte, depuis Baibars jusqu'en 992 H., où l'Égypte fut annexée par la Turquie.

J'ai consulté, en effet, les diplômes d'investiture délivrés par les différents califes du Caire à Qalāwun, à An-Nāsir Muḥammad, fils de Qalāwun, et à Al-Mu'ayyad Chaikh⁽⁵⁾. Tous ces documents sont muets sur le titre de قسيم أمير المؤمنين, associé du commandeur des croyants.

Il en est de même des autres sultans Mamlouks dont les diplômes d'investiture ne sont point parvenus à ma connaissance, et qui, eux aussi,

⁽¹⁾ Dans *Husn al-muḥāḍarah*, édition lithographique du Caire, t. II, p. 45.

⁽²⁾ Voir les documents signalés par M. van Berchem dans son *Corpus*, p. 119, note 3, et p. 189. J'ajoute à ses références celle du texte photographique de Nuwāiri de la Bibliothèque Sultanieh du Caire, t. XXVIII, p. 6; de *Kanz ad-Dourar*, de la même bibliothèque, t. VII, p. 64; de Qalqachandi, t. V, p. 305.

⁽³⁾ Voir *Histoire des Khalifes*, texte arabe, éd. du Caire, 1305 H., p. 192-193.

⁽⁴⁾ Voir le texte intégral de ce document inédit dans l'autographe de *Kanz ad-Dourar*, manuscrit photographique de la Bibliothèque du Caire, t. VII, p. 97.

⁽⁵⁾ Voir t. X, p. 116, 120 et 156.

portent cependant le titre de *قسيم امير المؤمنين*, associé du commandeur des croyants, soit sur les monnaies, soit dans les conventions internationales et traités de commerce. Je cite notamment : Barakah-khān, fils et successeur de Baibars; Al-Achraf Chaḥbān, fils de Qalāwun; Barqūq; Barsbāy; et enfin Qānṣūh al-Ghūrī⁽¹⁾.

Nous pouvons donc conclure que ce titre de *قسيم امير المؤمنين*, associé du commandeur des croyants, ne découle d'aucun diplôme d'investiture, ni pour Baibars lui-même ni pour tous ses successeurs sur le trône d'Égypte. En ce qui concerne Baibars, du moins, nous avons une mention faite par l'auteur anonyme du soi-disant *ديوان الانشاء*, *Formulaire de la Chancellerie d'État*, qui nous apprend que ce titre lui a été officiellement décerné par le calife; nous devons accepter ce renseignement, qui ne s'appuie cependant sur aucun diplôme, mais que je trouve confirmé par un auteur antérieur, Suyūṭī⁽²⁾.

La vérité est que l'octroi des titres était à l'origine une des prérogatives des califes de Bagdad. Cependant, depuis l'époque de la décadence, ou plus exactement depuis le calife Al-Qādir (mort en 422 H. = 1031 J.-C.), les grands chefs et les usurpateurs qui s'emparaient du pouvoir se donnaient tels titres qu'il leur plaisait de porter pour faire ressortir leur prestige et augmenter leur crédit aux yeux du peuple.

Voici, à ce sujet, deux documents suggestifs.

D'abord Ibn Khaldūn nous dit :

« Dans les derniers temps du khalifat, quand le parti qui l'avait soutenu fut anéanti, les souverains d'origine étrangère qui régnaient en Orient ne se contentèrent plus des titres qu'on leur avait accordés; aussitôt qu'ils eurent acquis, par leurs usurpations, une haute position et une grande autorité dans l'empire, ils s'empressèrent de prendre des titres royaux, tels qu'*Eu-Nacer* (l'aide), *El-Mansour* (l'aidé de Dieu). Voulant faire sentir qu'ils s'étaient dégagés du joug de la clientèle, ils substituèrent le mot *din*

⁽¹⁾ Voir *Corpus*, passim; voir aussi AMARI, *I diplomati arabi*, etc., p. 166, 181, 210 et 222. Voir encore Qalqaehandi, t. VII, p. 380. Voir enfin les *Catalogues* de Stanley Lane-Poole et de Lavoix.

⁽²⁾ Dans *حسن المحاضرة*, *Pulchra conversationis*, édition lithographique du Caire, t. II, p. 45.

« (religion) au mot *doula* (empire) et se nommèrent *Salah ed-Dîn* (la prospérité de la religion), *Aced ed-Dîn* (le lion de la religion) et *Nour ed-Dîn* (la lumière de la religion)⁽¹⁾. »

Ensuite Qalqachandi nous dit :

« Sous le califat de Qādir, et dans la suite, il y eut une telle prostitution de titres qu'ils dépassèrent toutes les bornes et que leur profusion atteignit des proportions infinies. De tout temps, les secrétaires s'ingéniaient à créer de nouveaux titres qu'ils ajoutaient à ceux déjà pratiqués. Cette dégénérescence a continué jusqu'à nos jours, ainsi qu'on va le voir dans la suite de notre ouvrage⁽²⁾. »

Cela est tellement vrai que nous avons l'exemple d'un titre accordé à un chef du pouvoir temporel par son secrétaire, titre qui s'est amalgamé avec celui que le souverain s'était donné lui-même ou qu'il avait reçu du calife. Le grand écrivain Abu Ishāq aṣ-Ṣābī⁽³⁾, qui florissait sous le calife Al-Qādir que nous venons de citer, avait choisi de sa propre initiative pour le prince Boubide, 'Aḍud ad-daulah, un second titre qui rime bien dans le fond et en la forme avec celui que le prince portait déjà. Les deux titres se trouvèrent dans la suite indissolublement liés, à tel point que tous les documents émanant de ce prince ou à lui adressés contenaient toujours le double titre de 'aḍud ad-daulah wa tādij al-millah, *عضد الدولة وتاج الملة*, le soutien de l'empire et la couronne de la nation⁽⁴⁾.

La prostitution des titres a même donné lieu à une sorte de contagion. La mode lancée par les secrétaires des chancelleries de Bagdad et du Caire a été suivie par les poètes d'Égypte. Dans les vers composés en l'honneur du prince Muḥammad, fils du sultan Chaqmaq⁽⁵⁾, mort en 874 H. (1473

⁽¹⁾ Ibn Khaldūn, *Prologomènes*, trad. de Slane, t. I, p. 465-466.

⁽²⁾ Tome V, p. 493.

⁽³⁾ Il était à la tête de la chancellerie de Bagdad en l'an 349 H. (960 J.-C.) et mourut en 384 H. (994 J.-C.) à l'âge de 71 ans (voir Ibn Khallikān, *Biog. Dict.*, t. I, p. 31-33).

⁽⁴⁾ Voir Qalqachandi, t. V, p. 412.

⁽⁵⁾ Telle est la véritable transcription du nom de ce sultan égyptien, nom qui, en turc, veut dire *briquet*. Sakhāwi nous raconte à ce sujet une anecdote amusante dans la biographie de Muḥammad, fils de Muḥammad, fils de 'Abdallāh, fils d'Arabchah, qui était le frère du célèbre historien de Tamerlan.

J.-C.), ils lui donnaient le titre royal de Nāṣir⁽¹⁾, الناصر; et nous savons qu'il n'est pas monté sur le trône et que les titres royaux n'étaient donnés aux sultans Mamlouks que le jour de leur avènement, et jamais avant.

Faut-il rappeler aussi que les traditionnistes, qui ont la spécialité de savoir par cœur toutes les sentences de Mahomet, ont convenu de donner à leurs plus grands docteurs le titre de امير المؤمنين, *commandeur des croyants*? Il me suffira de rappeler les noms de Ishāq ibn Rāhouieh⁽²⁾ et du fameux Ibn Ishāq, l'auteur de la biographie du Prophète, d'Ibn Dakouān, le jurisconsulte de Médine, de Chou'bah et de Sufiān⁽³⁾. J'ajouterai que cette coutume s'est continuée jusqu'au milieu du 11^e siècle de l'Hégire (première moitié du XIV^e siècle J.-C.). La dernière trace que j'en ai trouvée a trait au célèbre Ibn Ḥadjar⁽⁴⁾, mort en 852 H. (1448 J.-C.), et à Sakhāwi, mort en 902 H. (1496 J.-C.)⁽⁵⁾.

On voit bien que la règle d'après laquelle le calife était la seule et unique autorité qui octroyait les titres honorifiques était tombée en désuétude depuis un siècle et demi environ avant Ṣalāḥ ad-Dīn. Ce dernier monarque a certainement suivi l'exemple de ses prédécesseurs.

C'est ainsi que :

1^o Il s'est donné le titre de *sultan* sans qu'il y fût autorisé, puisque nous ne trouvons aucune trace officielle, en dehors de la simple information fournie par 'Aīni et reproduite par Mudjīr ad-Dīn (p. 348 du texte

⁽¹⁾ Voir le *Dictionnaire biographique des hommes illustres du 11^e siècle de l'Hégire*, التاسع القرن اللماع في اعيان اللماع, par Sakhāwi. Un très bel exemplaire de cet ouvrage inédit est conservé à la Bibliothèque Sādāt du Caire, et j'en ai fait prendre une copie pour ma bibliothèque. Cf. aussi Ibn Iyās, t. II, p. 36, l. 18.

⁽²⁾ Voir le *Dictionnaire des traditionnistes* الكمال خلاصة تذهيب الكمال, par Khazradjī, éditions de Boulaq et du Caire.

⁽³⁾ Voir تذكرة الفقهاء, t. I, p. 120, 155, 174 et 183.

⁽⁴⁾ Voir sa biographie par son disciple Sakhāwi, qui nous apprend aussi dans son *Dictionnaire biographique* que c'est le sultan Chaqmaq qui a donné au célèbre chaikh le titre de *commandeur des croyants*.

⁽⁵⁾ Dans son *Dictionnaire biographique*, en racontant la vie du calife abbasside égyptien 'Abd al-'Azīz al-Mutawakkil, il nous apprend que ce personnage l'estimait à tel point qu'il l'appelait le *Commandeur des croyants*.

arabe), qui nous dit que ce prince fut le premier souverain égyptien qui eut le titre de sultan.

2° Il s'est donné ensuite le titre de *sultan de l'Islam et des musulmans*.

3° Il ajouta encore le mot *dunyā* (monde, univers) à son nom ordinaire, qui devint ainsi *Ṣalāḥ ad-dunyā wad-dīn* « prospérité de l'univers et de la religion ».

4° Entre temps, il se glorifiait d'ajouter à ses titres royaux le beau et véridique qualificatif conçu pour la première fois par Al-Qādī al-Faḍil, à savoir *دولة امير المؤمنين*, *régénérateur de l'empire du commandeur des croyants*, qualificatif qui, par l'usage, acquiert le rang d'un titre officiel et figure même dans les traités rédigés en latin sous cette forme corrompue : *virificator regni elmir elamomim* ⁽¹⁾.

Pour terminer, nous nous croyons autorisé à penser que du moment que Ṣalāḥ ad-Dīn s'était arrogé lui-même des titres qui ne lui étaient pas décernés par l'autorité spirituelle suprême, rien n'empêchait la foule, ou tout au moins l'auteur de notre dédicace, d'imiter l'exemple du souverain lui-même et celui de sa chancellerie, en lui octroyant, à son tour, le beau titre subsidiaire ou épithète de *قسيم امير المؤمنين*, *associé du commandeur des croyants*. Il y était d'autant plus justifié que des souverains antérieurs et contemporains à Ṣalāḥ ad-Dīn l'ajoutaient à leur nom, sans y avoir cependant autant de droit et de mérite que le plus illustre héros de l'Islam.

Nous avons vu, du reste, que cette épithète a été officiellement portée par les sultans Mamlouks, alors que leur diplôme d'investiture ne la leur accordait point.

Sous ce rapport donc, la coupe Ṣalāḥ ad-Dīn nous fournit un élément inédit, inconnu, insoupçonné et qui, en attendant la découverte éventuelle d'un second monument, restera unique par la révélation qu'il nous fait,

CONCLUSION. — La coupe Ṣalāḥ ad-Dīn présente donc un intérêt histori-

⁽¹⁾ ANARI, *Diplomi, etc.*, p. 264; cf. aussi dans le même ouvrage, p. LIV de la préface et p. 461 des annotations.

que et archéologique à plus d'un point de vue, et notamment sous les rapports suivants :

1° C'est un vestige de l'époque du grand prince dont les monuments épigraphiques sont très rares, puisqu'on n'en possède que trois jusqu'à l'heure actuelle;

2° C'est le premier document qui nous donne le titre royal de Ṣalāḥ ad-Dīn, à savoir السلطان الملك, le *sultan-roi*, titre qu'il a légué à tous ses successeurs sur le trône d'Égypte, jusqu'à la conquête ottomane. Il vient ainsi à l'appui de l'histoire, puisque tous les auteurs, en parlant de Ṣalāḥ ad-Dīn, le désignent sous ce double titre. Nous avons déjà indiqué qu'il était le premier souverain d'Égypte qui portait le titre de sultan;

3° La coupe est encore le premier document épigraphique qui nous soit parvenu avec la formule dédicatoire عز مولانا, formule ayyoubide, si chère depuis aux sultans Mamlouks;

4° La coupe est enfin le premier document qui nous apprenne que, du moins, la masse, éprise et enthousiaste de Ṣalāḥ ad-Dīn, lui donnait le titre de قسيم امير المؤمنين, *associé du commandeur des croyants*, titre déjà porté avant lui et après lui par les Seldjoukides et les Ortokides, et qui, dans tous les cas, existait antérieurement à sa consécration officielle et solennelle au profit de Baibars.

*
* *

Pour terminer, je dois faire ressortir que, d'après une légende accréditée en Europe, Ṣalāḥ ad-Dīn était lui-même médecin. Il se serait rendu en personne auprès de son ennemi le plus acharné, Richard Cœur de Lion, afin de le soigner et de le guérir. La légende est trop connue pour qu'il soit besoin d'y insister, toutefois, j'avoue que je n'ai pas trouvé dans les auteurs arabes une allusion quelconque à ce sujet : ils se bornent à nous apprendre que les princes chrétiens, qui lui faisaient la guerre, lui demandaient le concours de ses médecins particuliers et que Ṣalāḥ ad-Dīn se faisait un point d'honneur d'accéder de bonne grâce à leur désir⁽¹⁾. Le

⁽¹⁾ Voir le trait rapporté par Ibn al-Qifti dans son *Dictionnaire biographique des Médecins illustres*, édition Lippert, Leipzig, 1903, p. 318.

magnanime chevalier tenait certainement à vaincre sur les champs de bataille, face à face, les armes à la main. Il ne se permettait jamais de compter, pour les battre, sur leur faiblesse physique.

Cependant Şalah ad-Dīn, qui aurait été lui-même médecin, d'après la légende européenne, et qui, en tout cas, était entouré de plusieurs sommités médicales, accepte de recevoir en dédicace une coupe magique destinée à dispenser les patients des services de la Faculté en leur procurant une guérison miraculeuse!

Faiblesse humaine, explicable sinon excusable, même chez les grands hommes!

On dirait que la masse superstitieuse prend toujours sa revanche sur l'élite intelligente et libérée.

TROISIÈME PARTIE.

TOLÉRANCE DE ŞALĀH AD-DĪN.

DÉTAILS INÉDITS.

Nous venons d'examiner la coupe magique dédiée à Şalah ad-Dīn et qui se trouve en la possession du prêtre de l'église Al-Mu'allaqa, au Vieux-Caire. Il serait peut-être curieux de constater que cette précieuse relique est conservée par un prélat copte; pourtant l'explication de ce phénomène, bizarre en apparence, pourrait être puisée dans l'attitude bienveillante et magnanime que Şalah ad-Dīn a tenue, d'une part à l'égard des chrétiens d'Europe qui le combattaient, d'autre part vis-à-vis de tous ses propres sujets, sans distinction aucune.

Juste, magnanime et d'un esprit élevé, Şalah ad-Dīn, en bon musulman, sachant à quoi s'en tenir sur la portée saine et exacte des préceptes du Coran et du dogme de l'Islam, tolérait les autres croyances dans son immense empire et étendait également sa protection et son estime à tous ceux qui professaient une foi contraire. Sa nature loyale et franche ne lui

permettait pas de faire de la divergence des confessions un motif de violenter les consciences et de persécuter ceux qui ne croyaient pas à la mission de Mahomet. Il rendait donc justice à tous, sans partialité et sans parti pris. Il sévissait même contre tout musulman, ayant ou non un caractère officiel, qui osait porter la moindre atteinte aux droits d'un chrétien ou d'un juif.

Cette ligne de conduite a gagné tous les rangs de la société égypto-syrienne, sous l'œil du maître affable, mais énergique. Tous les fonctionnaires publics se sont inspirés des principes de tolérance adoptés et mis en pratique par le maître.

Voici, du reste, deux faits typiques, qui donnent une haute idée du siècle de Şalah ad-Din.

Le premier illustrera la tolérance du grand sultan vis-à-vis des Juifs.

Mis en demeure, pour des raisons d'ordre politique et de sécurité nationale, de choisir entre l'Islamisme et l'émigration, un Juif d'Espagne se résigna pendant seize ans à professer extérieurement la religion musulmane. Il avait même appris par cœur le Coran en entier et s'était distingué dans l'étude du droit malékite. Néanmoins, notre Juif restait toujours, dans son for intérieur, fidèle à la foi de ses ancêtres. Il attendait patiemment le moment opportun où il lui serait possible d'exercer librement et ouvertement le culte qu'au fond de l'âme il n'avait jamais renié.

Juif il était né, juif il voulait mourir. Aussi, une fois ses affaires réglées, profita-t-il de la première occasion pour quitter l'Espagne, et aller ailleurs adorer «Jéhovah», son Dieu à lui, ostensiblement, sans crainte, sans reproche.

Après diverses pérégrinations au Maroc et en Palestine, il débarque en Égypte, sous ce ciel si élément et si hospitalier. Au Vieux-Caire, à l'ombre de la mosquée de 'Amr et tout près de cette église Al-Mu'allaga, notre homme, trouvant le site charmant, la vie tranquille et le sultan juste (c'était Şalah ad-Din), décide de s'y installer définitivement et de couler paisiblement le reste de ses jours. Il s'adonne effectivement au commerce des pierres précieuses, tout en faisant dans sa boutique des cours de philosophie, de médecine et de théologie.

Débarassé désormais du cauchemar de la persécution, il pratique le

culte de Moïse avec une ferveur d'autant plus forte qu'il voulait racheter sa faiblesse passée et se réhabiliter à ses propres yeux.

Mais il comptait sans le hasard. Un beau matin, ne voilà-t-il pas qu'un jurisconsulte andalou, appelé Abu l-'Arab, débarque à son tour au Vieux-Caire? Au cours d'une promenade, l'Espagnol aperçoit son compatriote, le reconnaît et constate son retour à la religion judaïque. Indigné, le farouche Andalou crie à l'apostasie. Une foule nombreuse s'amasse, et le Juif, plus mort que vif, est conduit par-devant l'autorité.

Le Juif était condamné d'avance, tout le monde le savait.

Cependant le Juif est acquitté!

Parce que, dit Al-Qāḍī al-Fāḍil, *sa conversion à l'Islam était une conversion forcée, résultant de la contrainte et partant illégale et inopérante*⁽¹⁾.

Quelle largeur de vues, quel libéralisme dans cette sentence jusqu'alors unique et sans précédent dans les annales judiciaires!

Inclinons-nous respectueusement devant la mémoire de ce magistrat intègre et équitable qui, à cette époque de passions religieuses et de guerres saintes, sut faire taire la voix du sentiment personnel pour n'écouter que la voix de la conscience et de l'équité!

Mais il avait de qui tenir. Il était le secrétaire d'État, le grand chancelier de Ṣalāḥ ad-Dīn, et c'est tout dire.

Savez-vous qui était ce Juif? L'illustre rabbin Maïmonide, qui devint le premier médecin particulier de Ṣalāḥ ad-Dīn et de ses successeurs!

Le second exemple que je me plais à rapporter concerne les chrétiens.

Chose curieuse! Ṣalāḥ ad-Dīn soutenait une lutte acharnée contre les Francs, et cependant nous trouvons des Francs qui le soutenaient contre leurs frères d'Europe et qui servaient sa cause avec un véritable dévouement!

Est-il besoin de rappeler que Ṣalāḥ ad-Dīn était un guerrier valeureux et chevaleresque, doublé d'un fin diplomate? Il entretenait en Europe, et surtout dans le royaume des Deux-Siciles, un service de renseignements

(1) Voir Ibn al-Qiṭī, p. 319, édition Lippert, Leipzig, 1903. Voir aussi Ibn Abī Uṣāibi'ah, édition du Caire, t. II, p. 117.

qui le mettait au courant de tout ce qui pouvait l'intéresser. Nous savons, d'autre part, que les partisans des Fatimides avaient ourdi un complot contre Ṣalāḥ ad-Dīn, dans le but de le renverser et de rétablir le califat déchu. Les conjurés, d'après les auteurs arabes, s'étaient assuré le concours des Francs de Sicile et de Syrie, auxquels ils offrirent de l'argent et même une portion du territoire égyptien. Mais ils comptaient sans les agents secrets de Ṣalāḥ ad-Dīn. Celui-ci ne tarda pas à être renseigné par l'un des conjurés mêmes, et les nouvelles parvenues d'Europe lui avaient donné la confirmation de ce qui se tramait contre lui, dans sa propre capitale. Il apprit en même temps que le Normand Guillaume II avait décidé de déléguer auprès de lui un ambassadeur, chargé, en apparence, de lui remettre des présents et de resserrer les liens d'amitié entre l'Égypte et le royaume des Deux-Siciles. Le rôle véritable de l'ambassadeur consistait à arrêter avec les conjurés du Caire les dernières dispositions du plan définitif, destiné à renverser Ṣalāḥ ad-Dīn. Le sultan, en diplomate avisé, reçoit avec beaucoup d'égards l'envoyé de Guillaume II et réussit, non seulement à paraître tout ignorer, mais encore à attacher à la personne de l'ambassadeur un chrétien d'Égypte. Le représentant de Guillaume II a toutes les raisons du monde de se croire absolument libre de ses mouvements et à l'abri de tout soupçon. Rien ne l'empêchait donc de recevoir qui il voulait et de rendre visite à tel personnage qu'il lui plaisait de voir. Ṣalāḥ ad-Dīn était renseigné au jour le jour, par son chrétien d'Égypte, sur tous les gestes du Sicilien, et notamment sur ses entretiens avec les principaux chefs des conjurés. Dans ces conditions, il n'hésite plus, et après avoir consulté les docteurs de la loi sur la conduite qu'il devait tenir, il fait exécuter les coupables, convaincus de haute trahison et de lèse-patrie⁽¹⁾.

Ce fait, qui nous donne une idée du dévouement de quelques chrétiens d'Europe et d'Égypte envers la personne de Ṣalāḥ ad-Dīn, est appuyé par d'autres plus frappants encore, qui nous sont fournis par les Francs de Syrie.

(1) Voir Ibn al-Athīr, *sub anno* 569; Abū Chāma, t. I, p. 219-221; Nuwāiri (ms. phot. Bibl. du Caire), t. XXVI, p. 111; MAQRĪZĪ, *Histoire d'Égypte*, trad. E. Blochet, p. 114, 115.

QUATRIÈME PARTIE.

PORTRAIT DE ṢALĀḤ AD-DĪN.

RENSEIGNEMENT INÉDIT TIRÉ DE LA POÉSIE ARABE.

Les coptes notamment vouaient un véritable culte à ce grand seigneur qui les couvrait de sa puissante protection. Ils ne manquaient aucune occasion de manifester leur dévouement et de rendre hommage à leur souverain. Et quelle façon plus touchante de le faire que de placer les objets portant son nom bien-aimé à côté des reliques sacrées?

A ce propos, voici un fait :

Un philosophe andalou, 'Abd al-Mun'im al-Djuliānī, qui visita l'Égypte à cette époque, fut frappé du culte spécial que les chrétiens rendaient à Ṣalāḥ ad-Dīn. Il traduisit ses impressions dans un poème vibrant, parce que véridique. Je me fais un plaisir de citer seulement deux vers qui prouvent jusqu'à quel point ce grand prince, qui fut une des gloires les plus pures de l'Égypte et de l'Islam, était aussi l'objet de la vénération universelle :

فخطوا بارجاء الهيكل صورة لك اعتقدوها كاعتقاد الاتانم
يدين لها قس ويرقى بوصفها ويكتبه يشفى به في التمام

Dans leurs temples, les chrétiens ont placé ton portrait, ô Ṣalāḥ ad-Dīn! et ils lui réservent une vénération semblable à celle qu'ils professent à l'égard des hypostases!

Le prêtre rend ses hommages à ce portrait; il fait, en le décrivant, des invocations qui ont la vertu de calmer les maux et les souffrances; il en reproduit encore les détails dans les amulettes qu'il trace de sa main et qui ont le pouvoir de guérir⁽¹⁾!

⁽¹⁾ Voir Ibn Abi Uṣaib'ah, t. II, p. 158. On sait que cet auteur a composé son remarquable *Dictionnaire biographique des Médecins illustres* sous le règne du sultan

Ce n'est pas là une simple idée de poète, comme on serait tenté de le croire. Le portrait de Ṣalāḥ ad-Dīn a effectivement existé, tout au moins dans un couvent. En effet, mon regretté ami, le Chaikh Muṣṭafa al-Qabbāni, de Damas, a reproduit, d'après un ouvrage russe, m'assura-t-il, le portrait du grand monarque, que l'auteur affirme avoir trouvé dans un couvent. L'agrandissement original, exécuté par le Chaikh Muṣṭafa, se trouve pieusement conservé dans ma bibliothèque. Ce portrait peut être fantaisiste, je n'en disconviendrai pas et je n'ai aucune velléité d'essayer de l'authentifier (pl. 1).

Je dois ajouter simplement un renseignement qui vient de m'être fourni aujourd'hui même. S. E. Yacoub Artin Pacha a vu dans le Musée *dei Uffizi*, à Florence, un portrait de Ṣalāḥ ad-Dīn dont il a fait prendre, à ses frais, une copie qu'il a bien voulu offrir à notre Musée arabe. S'agit-il encore d'une œuvre d'imagination? Je n'en sais rien.

Mais je me contenterai de faire ressortir tout simplement, à ce propos, que Ṣalāḥ ad-Dīn nous a laissé des monnaies portant son effigie. Le Cabinet des Médailles du British Museum possède quatre échantillons de cette monnaie⁽¹⁾ et le Cabinet des Médailles de Paris en possède deux⁽²⁾ (pl. II, fig. 6 et 7).

L'examen de ces pièces a amené un savant français à confirmer l'opinion déjà exprimée dans ce sens par Stanley Lane-Poole et Henri Lavoix. Voici, en effet, comment s'exprime M. Migeon : « Pour la première fois, dans les annales de l'Islam, apparaît une figure d'un sultan, coiffé d'un turban, tenant le globe à la main gauche, la main droite appuyée sur la hanche et assis à l'orientale sur un trône⁽³⁾ ».

J'ajoute que les pièces reproduites par Stanley Lane-Poole et Lavoix nous montrent le sultan tenant un long chapelet musulman suspendu au bras gauche, tombant sur les genoux pour aboutir à la main droite. Deux

Baibars, en l'an 668 H. (1269 J.-C.), c'est-à-dire moins d'un siècle après la mort de Ṣalāḥ ad-Dīn et vingt ans seulement après la chute des Ayyoubides.

(1) STANLEY LANE-POOLE, *Catalogue*, vol. IV, n^{os} 275, 276, 277, 278.

(2) HENRI LAVOIX, *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque Nationale (Égypte et Syrie)*, n^{os} 494, 495.

(3) MIGEON, *Les Arts plastiques et industriels*, Paris, 1907, p. 162. Cf. aussi p. 202.

groupes de quatre fleurons en forme de balustres surmontent le trône à droite et à gauche de la tête du sultan. Un autre groupe de trois autres fleurons décore le milieu de la partie inférieure du trône.

Le turban arabe, la manière de s'asseoir à l'orientale, et surtout la présence du long chapelet musulman sont autant d'éléments pour prouver qu'il s'agit ici de l'effigie d'un prince musulman, et non d'une imitation de pièces byzantines, et encore moins mongoles.

En effet, on chercherait en vain dans les monnaies byzantines l'effigie d'un empereur romain représenté de la façon que nous venons d'indiquer.

Reste l'hypothèse d'une imitation de monnaie mongole.

Si nous nous arrêtons un instant à cette idée, nous renverserions les rôles et nous aurions l'air de *mettre la charrue devant les bœufs*. En effet, les dynasties mongoles sont toutes postérieures à Şalāh ad-Dīn.

Les empereurs mongols de l'Hindoustan ont commencé à régner, avec Baber, en 932 H.; ceux de la Perse, avec Houlagou en 654 H., et enfin les grands Khāns, avec Djenguiz, en 603 H. Or, les pièces à l'effigie de Şalāh ad-Dīn portent la date bien antérieure de 586 H. D'ailleurs les monnaies mongoles à effigie ne ressemblent même pas aux pièces laissées par Şalāh ad-Dīn. Il suffirait de jeter un coup d'œil sur les belles reproductions qui en sont faites par Stanley Lane-Poole. Les pièces mongoles de l'Hindoustan⁽¹⁾ (n^{os} 312 à 321), frappées en 1020 de l'Hégire à l'effigie de Jehangir, sont tout à fait différentes de celles de Şalāh ad-Dīn; il en est de même de celles frappées à Mossoul en 652 par Houlagou⁽²⁾ (pièces 10-13) et des pièces n^{os} 35, 53, 59 et 84, portant l'effigie de Houlagou, d'Abaga, d'Aḥmad et d'Argūn, et datées de 663 H. à 689. Antérieurement à ces dates, les Mongols n'ont pas frappé de monnaies à effigie. Du reste, Djenguiz ou

(1) Voir *Catalogue of Indian Coins, British Museum*, vol. III.

(2) *Catal. Orient. Coins, British Museum*, vol. VI, p. 9 et pl. I. Stanley Lane-Poole, dans une note placée au bas de la même page, nous fournit même le renseignement suivant : « N^{os} 10-13 have the same obv. type as Badr-ed-Deen Lulu, Atabeg of El-Mosil, type ii.: see *Catal. vol. III*, p. 202, 203. N^{os} 11 and 12 appear to be struck over coins of Lulu ». Les pièces de Lu'lu' en question portent le millésime de 631-632 H., c'est-à-dire qu'elles-mêmes sont encore postérieures de 43 ans au moins à la monnaie portant l'effigie de Şalāh ad-Dīn.

Gingis ou Tehingis-khān a régné en 603 H., soit 17 ans après la date de la monnaie portant l'effigie du grand souverain ayyoubide⁽¹⁾.

L'honneur de cette belle initiative de frapper des monnaies à l'effigie d'un souverain musulman revient à l'Égypte et à Ṣalāḥ ad-Dīn. Le grand champion de l'Islam a su se plier aux nécessités économiques pour assurer, en même temps que le succès de ses armes, la prospérité de ses États.

Grâce au contact qui eut lieu avec les Croisés et sous l'influence des relations qui, malgré la guerre ou plutôt à cause de la guerre, se sont nouées entre musulmans et Européens, plus d'une évolution s'était produite, tant en Orient qu'en Occident. Ṣalāḥ ad-Dīn fut amené à ordonner la frappe d'une monnaie décorée de son portrait.

L'exemple de Ṣalāḥ ad-Dīn a été suivi par toutes ces dynasties turco-manes qui fondèrent de brillantes royautes en Asie Orientale et en Asie Mineure, les Seldjoukides, les Ortokides, les Zenguides, et cela non moins par indifférence religieuse que par nécessité d'un médium de commerce avec les marchands européens de la Méditerranée qui, après les Croisades, entrèrent en rapport d'échanges si actifs avec les principautés de la Haute-Asie⁽²⁾.

Ainsi le témoignage de la poésie arabe, confirmé par les documents numismatiques, nous permet de conclure que le portrait de Ṣalāḥ ad-Dīn a été exécuté de son vivant et avec son consentement.

AHMED ZÉKI PACHA.

⁽¹⁾ Cf. aussi *Journal Asiatique*, mai-juin 1896, p. 49.

⁽²⁾ MIGEON, *op. cit.*, p. 163.

NOTE ADDITIONNELLE

SUR UNE SECONDE COUPE DE ṢALĀḤ AD-DĪN.

Quelques jours après ma communication sur la coupe Ṣalāḥ ad-Dīn, je recevais d'un ancien ami une seconde coupe dédiée à Ṣalāḥ ad-Dīn, ainsi que je l'ai dit en annotation à la page 257.

Point n'est besoin de faire la description de ce vase; les détails fournis dans ma communication m'en dispensent, puisqu'ils s'appliquent parfaitement à cette seconde coupe. Ce qui distingue cette relique, c'est que les inscriptions et les tracés magiques y sont parfaitement clairs, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les planches III et IV.

Je me contenterai donc de faire ressortir les points suivants :

1° Les inscriptions sont absolument du même type que celles qui recouvrent la première coupe.

2° En dehors des qualificatifs banals *المؤيد المنصور*, *l'assisté d'Allāh*, *le victorieux*, et du titre subsidiaire *قسم أمير المؤمنين*, *associé du commandeur des croyants*, la formule dédicatoire est également la même. En voici du reste le texte :

عز مولانا السلطان الملك المجاهد ابو المظفر يوسف

Honneur à notre seigneur le Sultan-Roi, le combattant pour la foi, Abu l-muzaffar Yūsuf.

D'après moi, l'auteur de cette seconde coupe a dû omettre les cinq mots en question en vue de profiter de la place qui restait ainsi disponible pour allonger la liste des maladies que la coupe était destinée à guérir. Cette hypothèse est appuyée par le fait que le pourtour supérieur des deux coupes est presque le même. Voici, d'ailleurs, les noms des maladies qui figurent sur la seconde coupe et qui sont omises dans la première :

Arrêt d'hémorragie, *قطع النزيف*.

Rétablissement de la conscience des épileptiques, (*sic*) *انفاة المسروع*.



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 6.



Fig. 5.



Fig. 7.



Fig. 3.



Fig. 4.

Piqûre des guêpes, لذع الزبور.
 Destruction des lézards, قتل الوزغ.
 Dysurie, عسر البول.
 Mal de la rate, الطحال.
 Course des chevaux, سباق الخيل.
 Tir des flèches, رمى السهام.

A cette liste il y a lieu d'ajouter encore les vertus suivantes :

Bon accueil auprès des princes et des sultans, الدخول على الامراء
 والسلطين.

Le local où la coupe se trouverait conservée sera *ipso facto* à l'abri du vol, de l'incendie et du pillage; de même, placée dans un bateau, la coupe sera une sauvegarde contre le naufrage.

ان كانت في مكان لا يسرق ولا يحرق ولا يذهب او في مركب لا يغرق

3° Le point le plus essentiel c'est que cette seconde coupe contient sur le fond des parois extérieures l'inscription circulaire suivante :

رصدت ونقلت في شرف الكوكب وكان ذلك بارئى مكة سنة ثمانون (sic) وخمسماية
 من الهجرة النبوية من شهر الله المحرم الى ذى الحجة الحرام..... كل شهر بشهيرة
 ليجيع العلل والآفات الاعلة الموت . ولن يؤخر الله نفسا اذا جاء أجلها

Fabriquée à la suite d'observations astrologiques et reproduite durant l'apogée de l'Astre, sur le territoire de la Mecque en l'an 580 H., depuis le mois de muharram jusqu'au mois de dhu l-hijdah..... Les observations ont été faites mois par mois pour toutes les maladies et tous les fléaux, sauf la mort. Allāh ne retardera point une vie humaine au delà de la limite qu'il lui a assignée.

On voit que cette coupe contient non seulement la date de 580 de l'Hégire (1184 J.-C.), date à laquelle Şalāh ad-Din se trouvait à l'apogée de sa puissance, mais elle indique aussi l'endroit où elle a été fabriquée, à savoir la sainte ville de la Mecque. En outre, les observations astrologiques ont été faites mois par mois pour toute une année lunaire.

AHMED ZÉKI PACHA.



PORTRAIT DE SALAH AD-DIN

(D'après une copie moderne conservée à la Bibliothèque Ahmed Zéki pacha.)